

## CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3220 - VENDREDI 18 MAI 2018

## JUSTICE

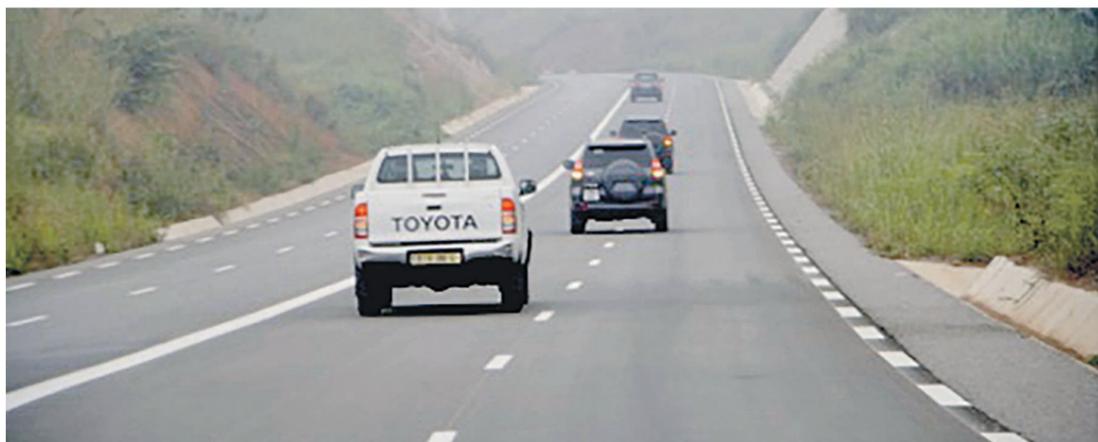
Nianga Ngatsé-Mbouala  
confronté avec Norbert Dabira

Le général Nianga Ngatsé Mbouala devant les juges

L'accusé principal et le témoin se sont renvoyés la balle hier, lors de la séance de confrontations devant la Cour. En effet, après s'être déchargé la veille sur le général Nianga Ngatsé-Mbouala, ce dernier a, par ailleurs, jeté l'opprobre sur le général Norbert Dabira qui plutôt lui aurait demandé d'abattre l'avion du président de la République sous le prétexte « qu'il ne donne plus de l'argent qu'à ses enfants et à ses parents ». « J'ai dit non et par la suite, rien ne s'est passé parce que le président est toujours en vie », a déclaré en substance Nianga Ngatsé-Mbouala devant les juges. Faux, a rétorqué Norbert Dabira qui a soutenu que l'instigateur du coup, c'est bien ce dernier qui lui aurait tendu un piège. Devant cette confusion entretenue par les deux justiciables, la Cour a décidé de suspendre la séance pour reprendre ce vendredi, en attendant le témoignage du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, cité par les deux généraux.

Page 2

## TRANSPORT TERRESTRE

L'O2CD fustige l'augmentation des tarifs  
sur les nationales n°1 et 2

Une vue de la nationale n°1

Dans un communiqué diffusé le 17 mai à Brazzaville, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) a exprimé son exaspération devant « l'augmentation exagérée et sans fondement » des tarifs pratiqués

par les transporteurs desservant les routes nationales n°1 et 2. Ces tarifs seraient passés du simple au double.

En sa qualité de défenseur des droits des consommateurs, l'O2CD dénonce cette attitude

taxée d'illégalité et d'anticoncurrentielle formellement interdite par la loi 6-94 du 1er juin 1994, portant réglementation des prix, des normes commerciales, constatation et répression des fraudes.

Page 5

## SANTÉ

Des soins gratuits pour  
des enfants souffrant  
de pieds bots

Le personnel soignant lors de l'opération des malformations locomotrices qui reçoivent des soins gratuits grâce à ce projet. Ces malformations sont souvent dues aux injections mal faites », a expliqué le responsable de la réadaptation à la direction générale des Affaires sociales, Gabriel Mikoyo. Page 4

Le gouvernement offre, en partenariat avec la Fondation Sur un pied d'égalité, des soins gratuits pour des enfants victimes de malformations congénitales ou acquises de l'appareil locomoteur. « Nous avons près de quatre cent cinquante enfants victimes

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

Création en vue d'une plateforme  
de l'entrepreneuriat  
numérique

Yves Castanou entouré de collaborateurs et face aux chefs d'entreprises, entrepreneurs et médias

De nombreux entrepreneurs du secteur du numérique et startups ont convenu, le 17 mai, avec l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), de mettre en place une plateforme d'échanges et de collaboration en vue d'encourager et favoriser le développement du numérique au Congo.

« Beaucoup d'initiatives ont été prises, ces dernières années, par des jeunes entrepreneurs.

Des startups se sont créées avec de belles applications, lesquelles souffrent parfois de développement. Nous devons créer un environnement pour aider ces jeunes », a indiqué le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Démons

Page 2

## ÉDITORIAL

## Démon

À ceux qui croient, naïvement, que notre pays a conjuré les mauvais démons qui le conduisirent dans le passé au bord de l'abîme, les procès qui se déroulent à Brazzaville ces derniers temps apportent une réponse claire : non, le Congo n'est pas à l'abri de tentatives de coups d'Etat dont la concrétisation le mettrait de nouveau à feu et à sang ; oui, la sécurité intérieure est plus que jamais la seule façon de nous protéger contre la folie des hommes.

Il revient, bien sûr, aux juges de démêler le vrai du faux, de dire qui est coupable et qui ne l'est pas, de remonter les filières qui ont choisi la violence comme mode d'action, de condamner ou d'absoudre les personnalités mises en cause dans ces affaires. Mais il nous revient plus que jamais, à nous simples citoyens qui assistons effarés aux débats en cours dans le cadre du Palais de justice de la capitale, de prendre la mesure exacte des dangers que nous courrons toujours et, par conséquent, de nous mobiliser afin que la paix intérieure du pays soit définitivement assurée.

Même si le Congo est redevenu depuis le début des années deux mille le pays le plus sûr, le plus stable, le plus libre de l'immense et potentiellement très riche Afrique centrale, il n'est pas à l'abri de tentatives de prises du pouvoir par les armes. L'affaire Mokoko, tout comme les révélations à la barre du général Norbert Dabira, tout comme la déstabilisation d'une partie du département du Pool par les ninjas nsiloulous du « pasteur Ntouni » sont là pour le démontrer. Et comme, visiblement, une partie de la classe politique n'a toujours pas pris conscience des risques que portent potentiellement en elles de semblables déviances, nous devons rester vigilants.

Respecter la loi et l'Etat de droit, soutenir les institutions de la République, veiller à ce que la liberté d'expression soit assurée pour chacun, dénoncer les errances de toute nature qui peuvent conduire au désordre, faire de l'éducation civique des jeunes générations l'une des priorités de notre jeune démocratie, respecter et soutenir les forces de l'ordre qui garantissent la paix civile sur toute l'étendue du territoire national sont les devoirs que tous les citoyens responsables doivent s'imposer aujourd'hui. Les procès en cours le démontrent, si l'on peut dire, sans appel.

Les Dépêches de Brazzaville

## AFFAIRE NORBERT DABIRA

## Le général Nianga Ngatsé-Mbouala dit sa part de vérité

Comparu devant la Cour criminelle au troisième jour du procès en sa qualité de témoin de l'accusation, l'ancien conseiller spécial du président de la République et commandant de la Garde républicaine a confirmé que le général Dabira l'avait contacté pour faire « un coup d'Etat ».

D'après le général témoin, les faits remontent au lundi 16 octobre 2016, lorsqu'il a reçu le général Norbert Dabira dans son bureau, à la présidence de la République. A l'invitation de son hôte, ils se sont déplacés dans des bureaux situés en face de la Direction générale des affaires électorales (DGAE). « Il m'a dit que nous avons souffert dans ce pays, le président de la République est en train de s'occuper de ses enfants et parents. Il m'a également parlé de l'avenir des Mbochis, il faut qu'on pense à l'après Sassou et j'ai dit non, lui demandant d'attendre seulement la fin de son mandat pour aller le déposer à Oyo, au lieu de le tuer », a déposé Nianga Ngatsé-Mbouala devant la Cour.

Selon lui, après son refus, son frère d'arme lui aurait demandé de réfléchir et de lui trouver des tireurs d'élite pour abattre l'avion du président de la République. « Après son départ, je suis resté assis longtemps. J'ai saisi mes services de sécurité en leur disant que ce que le général Dabira vient de me dire est grave et difficile. Le 17 octobre, je suis allé voir le président de la République en lui demandant de m'accorder quelques minutes d'audience, il m'a demandé d'aller travailler. Le 24 octobre 2017, j'ai échangé avec Alain Castanou et dans les échanges, il m'a demandé d'être vigilant, me faisant savoir qu'ils avaient des informations qui démontrent qu'il y a un projet d'assassinat et d'attentat contre l'avion du président de la République », a poursuivi le général Nianga-Mbouala. Par rapport à ces informations, a-t-il déclaré, il s'est rendu compte que le général Dabira était venu le piéger. Le 15 novembre 2017, a-t-il ajouté, le président de la République qu'il avait finalement rencontré, lui aurait instruit de travailler avec le mi-

nistre Raymond Zéphyrin Mboulou de l'Intérieur et le secrétaire général du Conseil national de sécurité, le vice-amiral Jean Dominique Okemba. Le général Nianga-Mbouala a également expliqué à la Cour que le 29 novembre 2017, le général Dabira, depuis la France, lui avait fait parvenir une SIM de la RDC et un téléphone ZTE pour échapper aux interceptions de la police. Des éléments qu'il aurait présentés au chef de l'Etat. « Le ministre Mboulou m'a dit qu'il a emprunté le même avion que le général Dabira. Il a mal parlé du président de la République. Il m'a dit qu'ils préparaient leur président et qu'ils ne travaillaient plus pour Sassou, ils travaillaient maintenant pour Okemba », a révélé le général Nianga Ngatsé-Mbouala. Quant à la deuxième rencontre entre les deux généraux, elle s'est déroulée le 4 décembre après le retour de Norbert Dabira au pays. « Je lui ai demandé avec qui travaillait-il. Il m'a cité Marcel Makomé, la Direction générale des services extérieurs de la France, l'Union européenne et Oba-Apounou qui lui auraient demandé de me consulter, m'assurant qu'il était revenu au pays pour conclure. Il m'a dit que tu as des gens, me demandant même d'aller voir le chef d'état-major des Forces armées congolaises. J'ai dit non ! Il faut continuer de travailler, tu peux aller voir le chef d'état-major sans lui dire que tu étais chez moi. Après, j'ai rendu compte au président », a déclaré le général Nianga Ngatsé-Mbouala. L'ancien commandant de la Garde républicaine a aussi rappelé à la Cour que l'accusé Norbert Dabira avait reconnu les faits qui lui sont reprochés, le 12 décembre, au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation,

devant le général Philippe Obara, directeur général de la Surveillance du territoire (DGST), et le colonel Atipo, après l'audition de la cassette. Le DGST lui aurait demandé pourquoi le choix du général Nianga Ngatsé-Mbouala et l'accusé aurait répondu qu'il pensait que ce dernier avait des problèmes avec son chef, suite à l'attaque du 4 avril 2016 des ninjas du pasteur Ntouni.

S'agissant de la veuve de Jean-Pierre Thystère Tchicaya, citée la veille par Norbert Dabira, le général Nianga Ngatsé-Mbouala a indiqué qu'il n'avait pas des relations particulières avec cette dernière. Il a remis à la Cour son numéro de téléphone français pour la contacter si cela était nécessaire. Quant à son implication dans les attaques du 4 avril 2016, comme l'a souligné la veille le général Dabira, il a rétorqué que c'est faux.

## Contre-attaque du général Norbert Dabira

Reconnaissant avoir emprunté le même vol avec le ministre Mboulou au retour de Paris, le général Norbert Dabira a reconnu qu'il s'était plaint auprès de lui de ce que le président de la République ne voulait plus le recevoir. Il a cependant nié avoir déclaré qu'il travaillait désormais pour le vice-amiral Jean Dominique Okemba, remettant en cause, par ailleurs, les dépositions du général Nianga Ngatsé-Mbouala. « Il refuse les choses, il y a eu beaucoup de mensonges. Je donne ma part de vérité, lui aussi donne sa part de vérité. S'il y a un complot, je ne devais pas être seul devant la barre. Il n'y a jamais eu d'organisation et je n'ai jamais demandé au général Nianga-Mbouala de contacter le chef d'état-major général. Ce sont des échappatoires... », a rétorqué le général Norbert. Suite à ces révélations, la Cour a exigé le témoignage du ministre Raymond Zéphyrin Mboulou pour départager les deux généraux.

Parfait Wilfried Douniama

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef** : Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués** : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société** : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique** : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie** : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International** : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI** : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Vers la création d'une plate-forme de l'entrepreneuriat numérique au Congo

Plusieurs entrepreneurs du secteur et startups ont convenu, le 17 mai, avec l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), de mettre en place une plate-forme d'échange et de collaboration en vue d'encourager et favoriser le développement du numérique dans le pays.

La décision entérinée par Yves Castanou, directeur général de l'Arpce, a été prise à l'issue d'un débat organisé par le régulateur sur le thème « Entrepreneuriat numérique et opportunités offertes aux jeunes », à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications.

« Beaucoup d'initiatives ont été prises ces dernières années par de jeunes entrepreneurs. Des startups se sont créées avec de belles applications, lesquelles souffrent parfois de développement. À côté de cette énergie, il faut une suite logique. Il manque un interfaçage de collaboration. Nous devons créer un environnement pour aider ces jeunes », a déclaré Yves Castanou, à l'introduction de ce « café du numérique ».

Des responsables de sociétés de téléphonie mobile, à l'instar de MTN et Airtel, les représentants de banques et établissements de financement, d'incubateurs, de propriété industrielle et des établissements de formation ont pris part à ce rendez-vous, le premier du genre. Les débats ont essentiellement porté sur les difficultés que rencontrent les startups congolaises évoluant dans le numérique et les solutions à proposer.

Si les startups se félicitent de la moisson qu'elles apportent dans la recherche des solutions à travers le développement des applications utiles, elles disent connaître d'énormes difficultés dans le déploiement de celles-ci. Rajil Vembe et Karl Obissi, tous deux développeurs, ont témoigné sur l'impossibilité d'utiliser les API des opérateurs pour créer de la valeur, notamment aux services proposés aux consommateurs dans le paiement numérique sécurisé à travers l'e-commerce.

## Un débat focalisé sur les API

Les API sont, en quelque sorte, des fonctions informatiques qui servent de façade par laquelle un logiciel offre des services à d'autres logiciels. La plupart d'applications développées aujourd'hui font un recours intensif à l'utilisation des API. Au Congo, les opérateurs de téléphonie mobile et même certaines structures, à l'instar des banques, ont encore bloqué leur interface, se plaignent les entrepreneurs.

Impossible donc d'avancer dans le déploiement de certains services, surtout de paiement. Pour Serge Parfait Goma, informaticien, c'est un problème de normes et il n'est pas logique pour les grands opérateurs de bloquer cet échange de service qui a été ouvert dans



Vue de responsables de startups et développeurs (Adiac)

d'autres pays par des opérateurs. Pour Djibril Ouattara, directeur général de MTN, la question pose un problème de sécurité et d'efficacité. L'API étant une « ressource sensible », les startups doivent s'organiser à travers de projets stimulants. Mieux, le directeur général a proposé la mise en place d'agrégateur à l'image de PayPal pour que les demandes de connexion aux API soient sécurisées et formalisées.

Même son de cloche chez Airtel, représenté par son directeur marketing, Serge d'Oliveira, qui estime que la collaboration entre leur plate-forme et les startups est profitable si le processus porte des garanties. « Le service Airtel Mobile money est en train de se développer; il faut un grand rôle d'agrégateur pour sécuriser les transactions », a-t-il souligné.

Des arguments quasiment rejetés

par l'ensemble des développeurs et entrepreneurs. Ils ont tout de même été invités par Yves Castanou et Djibril Ouattara à interioriser le côté marketing et managérial des projets, à l'instar de la technologie, pour que ceux-ci épousent la philosophie de la collaboration avec les plates-formes des opérateurs.

## Créer un environnement collaboratif pour y parvenir

Si la question a soulevé un vif débat, celle du statut juridique de la startup a également attiré des analyses. Eliphthal Mbaloula, l'un des responsables de la communauté Fongwama, estime qu'il est l'heure d'organiser, de manière juridique, les startups afin qu'elles bénéficient d'une attention plus soutenue auprès d'institutions à l'instar des banques.

Pourtant, toutes ces questions ne

peuvent trouver des solutions qu'à travers un cadre collaboratif de travail. « A partir d'aujourd'hui, nous créons une plate-forme qui va œuvrer jusqu'au résultat des questions soulevées ici. Nous devons jouer le rôle de rooter ou de switch pour orienter les startups », a lancé Yves Castanou.

Pour lui, « il faut arriver à amener le ministère des PME pour définir un statut juridique pour les startups ». A propos des API, le directeur général de l'Arpce propose que les différentes parties aillent vers un équilibre afin que les opérateurs « ouvrent certaines de ces interfaces ». Une décision bien accueillie par le directeur général de MTN qui a officiellement invité les entrepreneurs du numérique à se constituer en cellule pour d'éventuels échanges.

Quentin Loubou

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Le gouvernement invite les experts à explorer l'intelligence artificielle

La journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée le 17 mai, a donné lieu à un message du gouvernement qui souligne la nécessité, pour les experts et acteurs du secteur, d'ouvrir des réflexions sur cette nouvelle technologie porteuse d'innovations.

La thématique, cette année, est: « Vers une utilisation positive de l'intelligence artificielle pour tous ». Un thème qui permet au gouvernement de lancer un appel « aux acteurs du secteur ainsi qu'aux experts de mener des réflexions et des échanges sur le thème mis en exergue, afin de mesurer les avantages et les inconvénients que celui-ci peut avoir sur la vie de la nation ».

Dans ce message lu par le ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, le gouvernement rappelle que la thématique choisie cette année par l'Union internationale des télécommunications

(UIT) met l'accent sur les progrès rendus possibles par les avancées extraordinaires observées dans des domaines connexes. Il s'agit, entre autres, des méga-données, l'apprentissage automatique, la puissance de calcul, la capacité de stockage et le Cloud, c'est-à-dire l'informatique en nuage. « Les technologies faisant appel à l'apprentissage artificiel apparaissent de nos jours comme une composante essentielle des outils et applications proactifs utilisés pour faciliter la vie quotidienne de la population, en améliorant les soins de santé, l'éducation, les services financiers mobiles, l'agriculture, les transports



Léon Juste Ibombo

et toute une série d'autres services », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Dans ce contexte, le ministre a souligné la priorité du gou-

vernement qui consiste à faire de l'inclusion numérique une réalité à l'échelle nationale. Mais, rappelle-t-il, pour atteindre cet objectif, les entre-

preneurs du secteur des télécommunications et TIC, les jeunes entreprises et les PME doivent jouer un rôle déterminant pour assurer une croissance économique durable et inclusive.

La Journée mondiale 2018 des télécommunications et de la société de l'information a lieu en même temps que le deuxième sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social qui se tiendra au siège de l'UIT à Genève, en Suisse.

Depuis 1969, cette journée est célébrée chaque année le 17 mai, marquant la création de l'UIT et la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865. Elle a été instituée par la Conférence de plénipotentiaires réunie à Malaga-Torremolinos, en 1973.

Quentin Loubou  
et Josiane Mambou Loukoulou

## AUDIT

# Le ministère de la Santé inventorie son patrimoine

L'opération réalisée par le Cabinet Exco-Cacoges a démarré, la semaine dernière à Brazzaville, sous les auspices du directeur de cabinet du ministère, Florent Balandamio.

Le ministère de la Santé et de la population (MSP) a mis depuis deux ans, au cœur de ses actions, l'amélioration de la gouvernance en tant que pilier du renforcement du système de santé. C'est ainsi que l'une des réformes adoptées lors des assises nationales de la santé d'Ewo, en 2016, porte sur l'amélioration du cadre juridique, a précisé le directeur de cabinet, lors du lancement de l'inventaire du patrimoine.

De même, il a été réalisé des missions d'audit financier et de pratique de certaines institutions telles que le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), le Laboratoire national de santé publique, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et le Conseil national de lutte contre le sida. Ces audits ont mis en exergue l'insuffisance dans la gestion et la conservation du patrimoine du ministère de la Santé et de la population.

C'est pourquoi, en application des recommandations des audits, Jacqueline Lydia Mikolo, ministre

de tutelle, a diligenté la présente mission d'inventaire des immobilisations de son département, en application des orientations du président de la République. « Cette mission sera réalisée par le cabinet d'audit et conseil Exco-Cacoges qui, comme chacun le sait, se distingue par la perspicacité et la célérité de ses interventions. Voici l'étendue des services attendus de la mission d'inventaires physiques des immobilisations du ministère de la Santé et de la population », a déclaré Florent Balandamio. Il a demandé à tous les directeurs et chefs de service concernés par cette mission de se rendre disponibles, de transmettre et de communiquer tous les documents et informations jugés nécessaires à l'exécution de cette mission au cabinet Exco-Cacoges.

## Présentation de la mission

Cette mission qui va se dérouler sur toute l'étendue du territoire national, partout où il y a des biens de ce ministère, a été présentée par l'as-



Le directeur de cabinet du MSP lançant la mission d'inventaire en présence de l'inspecteur de la Santé (à gauche) et de l'associé gérant du Cabinet Exco-Cacoges (à droite) Adiac

socié gérant du Cabinet Exco-Cacoges, Brice Voltaire Etou Obami. L'inventaire physique du patrimoine du MSP, a-t-il expliqué, va porter sur tous les biens qui seront disponibles dans chaque site lors du passage des auditeurs, à savoir les infrastructures (bâtiments et terrains) ; les équipements médico-techniques ; le matériel de bureau ; le mobilier de bureau ; le matériel roulant (matériel de transport) ; le matériel nautique ; le matériel de logement ; le mobilier de logement ; les autres matériels....

La phase 1 concerne la prise d'in-

ventaires physiques, rapprochement des résultats d'inventaires et le fichier des immobilisations. L'objectif étant d'avoir un fichier des immobilisations à jour et valorisé et de réaliser la réconciliation physico-comptable.

L'inventaire physique des biens appartenant au ministère de la Santé et de la population se fera selon les trois niveaux suivants : niveau central, niveau intermédiaire et niveau des services extérieurs.

Au niveau central, il s'agira du cabinet du ministère, des cinq directions rattachées au cabinet ; les directions de l'information et de la communication ; des Etudes et de la planification ; de la Coopération ; des Affaires générales ; de l'Informatique ; de l'Inspection générale de la santé, des six directions générales : les directions générales de l'administration, de la réglementation et des ressources financières ; des hôpitaux et de l'organisation

des soins ; du médicament, de la pharmacie et des laboratoires ; des infrastructures, des équipements et de la maintenance ; de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies ; et de la population.

Au niveau intermédiaire, il s'agit des structures sous tutelles : le CHU-B, le Laboratoire national de santé publique, le CNTS, les hôpitaux généraux de Loandjili, du 31 Juillet 1968 d'Owando, Adolphe Sicé, de Dolisie et Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, la Centrale d'achats des médicaments et des produits de santé.

Le niveau des services extérieurs concerne les départements médicaux des zones nord et sud. Au niveau de la zone nord, les départements de Brazzaville, de la Cuvette, de la Cuvette ouest, de la Sangha, de la Likouala, des Plateaux. Au niveau de la zone sud, les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Pool.

Le calendrier de la mission prévoit que la synthèse des travaux, qui est la deuxième étape, aura lieu le 30 novembre. La transmission du rapport, la troisième et dernière étape, aura lieu, le 21 décembre.

Notons que les biens appartenant aux agents de chaque structure sanitaire ne seront pas pris en compte dans l'inventaire dans les conditions où le propriétaire détient soit les factures qui attestent l'achat de ce bien par lui-même, soit un document signé en bonne et due forme par son responsable hiérarchique, a indiqué Brice Voltaire Etou Obami.

Bruno Okokana

## MALFORMATIONS CONGÉNITALES

### Environ 450 enfants bénéficient des interventions chirurgicales gratuites

Lancé il y a six ans, le projet de prise en charge des nourrissons et enfants démunis ayant des malformations congénitales ou acquises de l'appareil locomoteur (pieds bots) se poursuit sur toute l'étendue du territoire national.

La mise en œuvre du projet consiste à donner le sourire aux enfants dont l'âge varie entre 0 et 16 ans, à travers des interventions chirurgicales. Tous les frais et autres aspects sont pris en charge par le gouvernement et la Fondation Sur un pied d'égalité. Depuis quelques jours, à Brazzaville, les médecins de cette Fondation, assistés des agents du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, soignent les enfants victimes de malformations à l'hôpital de Talangai. « Nous avons près de quatre cent cinquante

enfants victimes des malformations locomoteurs (les bras ou les pieds) qui reçoivent des soins gratuits grâce à ce projet. Celui-ci va durer cinq ans et pourrait être renouvelable. Il fait intervenir plusieurs partenaires, à l'instar du ministère des Finances. Ces malformations sont souvent dues aux injections mal faites », a indiqué Gabriel Mikoyo, directeur de la réadaptation, à la direction générale des Affaires sociales.

L'identification des enfants se fait dans les centres de santé intégrés,

centres de rééducation fonctionnelle et des centres de poliomyélite. Flore Loemba, mère d'une fille de 7 ans qui souffrait d'une malformation congénitale au niveau du pied, a dit toute sa souffrance en ces termes : « C'était vraiment pénible pour moi mais aussi pour l'enfant, avec ses amis à l'école, au quartier ainsi qu'au niveau de la famille. C'est une jumelle, sa sœur est normale. Imaginez ce que cela fait car, elle ne pouvait pas porter les chaussures ». Et d'ajouter : « Au nom de tous les malades, je remercie le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire ainsi que ses partenaires. J'étais dubitative, parce que j'ai dépensé beaucoup d'argent à l'étranger pour soigner sa malformation ».

Pour Catherine Bleus, une infirmière post opératoire de nationalité belge travaillant pour la Fondation hollandaise Sur un pied d'égalité, son travail se passe bien du fait que les enfants ont retrouvé la forme normale. « J'accompagne les enfants après la salle d'opération, je leur permets de bien se réveiller après l'opération et je gère leur douleur en les surveillant, tout en leur donnant la joie. Je suis heureuse car les enfants congolais sont très émouvants et courageux », a-t-elle laissé entendre.

Cette activité se tient deux fois par an. Le ministère des Affaires sociales et ses partenaires organisent ces campagnes afin de permettre aux parents d'amener leurs enfants dans les centres d'identification.

Rude Ngoma, stagiaire



Une séance de chirurgie médicale (Adiac)

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT

## L'enveloppe de l'UE au Congo s'élève à 148, 2 milliards de FCFA

La somme mobilisée sert au financement de cinquante-cinq projets, entre autres, le renforcement des capacités des très petites et moyennes entreprises, la lutte contre la pauvreté et la préservation des ressources naturelles.

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Saskia De Lang, a présidé le 17 mai, à l'Institut français du Congo, un « Forum des projets » visant à passer en revue les actions que mène son institution dans le pays. « Le but de cette rencontre est de montrer la vitalité de l'aide européenne dans les différents secteurs avec comme but principal la lutte contre la pauvreté. Cet objectif, on peut l'atteindre de différentes manières et dans différents secteurs », a déclaré l'ambassadeur de l'UE.

C'est ainsi que dans le cadre des projets d'aide au développement, l'UE a formé mille personnes à la négociation et au suivi des accords commerciaux, délivré deux mille trois cent cinquante chèques services à mille trois cents entreprises et institutions. Elle a financé à 100%, soit 8,9 milliards de FCFA, l'élaboration du plan national de développement du commerce. A propos du soutien ap-

porté à la société civile et aux collectivités locales, deux programmes de financement ont été mis en place, pour les aider à améliorer leur quotidien ainsi qu'à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme.

S'agissant des projets d'appui à la formation continue des personnels paramédicaux, cinquante-quatre formateurs sont formés et encadrés, ainsi que mille cinq cent dix sages-femmes, infirmiers et laborantins. Ces formations organisées sur seize sites dans les douze départements du pays ont duré un mois, pour un coût total de trois milliards FCFA.

Afin d'achever la route Brazzaville/Pointe-Noire en 2006, le gouvernement congolais avait également bénéficié d'une enveloppe de 53,9 milliards FCFA de cette institution. Toujours dans le domaine des infrastructures, pour améliorer les conditions de circulation des personnes et des biens, surtout diminuer le coût du transport, l'UE contribue à la planification du sec-



L'ambassadeur de l'UE prononçant son allocution (Adiac)

teur et à la gestion de l'entretien du réseau routier.

## Les perspectives

Le développement local, l'économie puis le commerce sont les secteurs privilégiés du 11e Fonds européen de développement sur la période 2014-2020, qui vise à assainir les villes en partenariat avec les collectivités lo-

cales, diversifier l'économie et améliorer la gouvernance forestière.

Notons qu'au Congo, les forêts naturelles couvrent vingt-deux millions d'hectares dont 44% des concessions forestières aménagées. Pour lutter contre la coupe illégale du bois et son exportation illicite vers le marché européen, l'UE et le Congo ont conclu l'accord de partenariat

volontaire pour appliquer des réglementations forestières. Rappelons que les relations entre le Congo et l'UE s'inscrivent dans le cadre de l'accord de Cotonou, un accord de partenariat entre les pays du groupe ACP (Afrique, caraïbes, pacifique) et les Etats membres de l'UE, signé en 2000 et révisé tous les cinq ans.

Lopelle Mboussa Gassia

## TRANSPORT SUR LES NATIONALES 1 ET 2

## Des prix de billets passés du simple au double

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) a exprimé, le 17 mai à Brazzaville, son exaspération suite à l'augmentation exagérée et non justifiée des tarifs par les transporteurs terrestres.

Lors d'une réunion tenue le 5 mai, à Brazzaville, les transporteurs terrestres desservant les tronçons Brazzaville/Pointe-Noire, et Brazzaville vers le nord du pays, avaient revu les prix des billets à la hausse.

En ce qui concerne la route nationale n°1, qui relie les deux principales villes du pays, le billet est passé de 7000 F CFA à 12 000 FCFA, soit une hausse de 58,5% par rapport au tarif initial. Sur le tronçon Brazzaville-Nkayi, par exemple, le prix du billet a lui aussi gal-

pé, passant vertigineusement de 5 000 FCFA à 8 000 FCFA, soit une nette augmentation de 62,5% par rapport au tarif préalable.

Saisie de la situation, l'ONG de défense des droits des consommateurs est montée au créneau en dénonçant, avec force, cette attitude qu'elle a taxée « d'illégale et anticoncurrentielle », formellement interdite par la loi 6-94 du 1er juin 1994, portant réglementation des prix, des normes commerciales, constatation et répression

des fraudes. Cette loi, selon l'O2CD, indique à l'article 10, alinéas 1 et 2, que « sont considérées comme pratiques anticoncurrentielles interdites et sanctionnées : les actions concertées, les conventions, les ententes expresses ou tacites, les coalitions tendant à limiter l'accès du marché à certaines entreprises, empêcher ou faucher le jeu de la concurrence par la pratique des prix imposés ou autres moyens, en vertu d'une position dominante. Les prix des produits, des biens et services de toute nature en République du Congo sont soumis au régime de la liberté des prix ».

En conséquence, l'O2CD a invité les transporteurs desservant ces deux corridors nationaux à ne considérer que leurs anciens tarifs et de consulter le gouvernement avant de majorer les tarifs de billets. De même, l'association réclame au gouvernement des sanctions pécuniaires prévues par la loi, à l'encontre de ceux qui pratiquent ces tarifs jugés anticoncurrentiels. L'O2CD appelle, par ailleurs, les consommateurs à la vigilance et leur demande de refuser de payer les billets aux prix surfacturés.

Firmin Oyé

## ACTIONS SOCIALES

## La Fondation Let's do it lance les activités d'assainissement

L'opération de ramassage des ordures et autres déchets ménagers a débuté le 17 mai, au siège de l'association que dirige Styve Laurent Deamba Assendo, et s'étend jusqu'à la mairie de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville.



L'opération de ramassage d'ordures (Adiac)

L'action a été accomplie le long de l'avenue de la Paix pour marquer le lancement officiel des activités d'assainissement de la Fondation « Let's do it ». L'association est nouvellement implantée au Congo, a expliqué le président Styve Laurent Deamba Assendo.

Les membres de la fondation ont balayé les espaces encombrés d'immondices, ramassé les déchets abandonnés le long de l'avenue en vue de préserver l'environnement de toute pollution.

Selon lui, cette avenue a été choisie pour les raisons de proximité avec le siège de leur association basé à Moungali, dans le quatrième arrondissement.

« L'appel a été lancé aux jeunes via internet sur les réseaux sociaux. Leur engouement m'a rassuré qu'il existe encore à Brazzaville des jeunes qui acceptent de faire le bénévolat pour leur pays. Ils ont assaini l'espace pour garantir et maintenir un environnement propice à l'épanouissement de la communauté », a-t-il précisé. Il a, en outre, déploré qu'actuellement les jeunes se livrent à la facilité et aux actes d'antivaleur qui n'honorent pas la culture africaine en général et congolaise en particulier. « Nous avons besoin de jeunes au sein de l'association pour préserver l'écosystème de toute pollution dans l'intérêt de la communauté. L'action accomplie ce jour est une activité communautaire, elle n'est au bénéfice de personne », a invité Styve Laurent Deamba Assendo. Au terme de la cérémonie, la chargée de l'organisation et de la communication, Mathurine Ngombé s'est dit heureuse d'apporter sa pierre à l'édifice dans le domaine de l'assainissement de son pays. « Ce genre d'initiative est à encourager parce qu'elle permet d'occuper le temps libre des jeunes en les rendant responsables dans un domaine précis. Les jeunes sont la force d'une nation et, par eux, nous espérons au développement d'un pays », a déclaré Mathurine Ngombé.

Notons que la Fondation « Let's do it » est une organisation non gouvernementale internationale basée à l'Estonie en Europe.

Lydie Gisèle Oko



La route nationale 1



## PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion  
à prix KDO

Composez \*121\*4#

**2.5 GB**  
4 000<sup>F</sup> 7 jours

**1 GB**  
1 000<sup>F</sup> 1 jour

**40 GB**  
25 000<sup>F</sup> 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez **\*121\*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

## EDUCATION

## Anatole Collinet Makosso prend la température avant les examens d'Etat

Afin de s'assurer de la bonne préparation des élèves aux évaluations sommatives de l'année en cours, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a séjourné récemment dans la partie sud du pays, notamment dans la Bouenza, la Lékoumou, le Niari et le Pool.

Lors de son passage dans les différents départements de la partie méridionale du pays, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a pu se rendre compte de l'avancement des préparatifs des examens d'Etat, session de juin. S'agissant des évaluations de fin d'année, le travail avance normalement. Les objectifs généraux et spécifiques dans l'exécution des programmes sont, quant à eux, atteints dans la plupart des cas. Dans la Bouenza et la Lékoumou où quelques bribes de chapitres sont à exécuter, par exemple au CEG Jean-Jacques-Mouaya et au lycée d'excellence de Sibiti, au lycée et au collège de Mouyondzi, des dispositions sont prises. Pour le cas particulier de la « classe des moins bons » accueillant des candidats au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) ayant obtenu des faibles moyennes en cours de l'année scolaire, « un encadrement intensif et spécial, entièrement pris en charge par

le ministère de tutelle », a lieu pendant les quarante-cinq jours qui précèdent le lancement des épreuves pratiques. Selon le constat fait dans l'ensemble, rien ne pourrait s'opposer au déroulement du baccalauréat général, le 13 juin, et du BEPC, le 24 juin. Mettant à profit son séjour, le ministre a lancé une formation des enseignants et inspecteurs sectoriels de la Lékoumou, sur la pédagogie curative des mathématiques à l'école primaire.

À Mouyondzi et Sibiti, par exemple, le ministre a été informé par les témoignages des élèves ainsi que l'intervention des agents que les candidats et le personnel éducatif étaient tous prêts pour achever l'année en beauté. D'ailleurs, des prélistes aux examens d'Etat sont affichées afin de permettre aux élèves de les consulter avant l'établissement des listes définitives.

Saisissant cette opportunité, Anatole Collinet Makosso a mis en garde la communauté éducative sur le taux encore élevé



Anatole Collinet Makosso s'adressant aux élèves/DR

jusqu'à l'année dernière, des candidats libres aux examens d'Etat. La cause principale étant le déplacement des candidats et des centres d'encadrement mais aussi du phénomène de « mercenariat », même si la tendance est à la baisse.

#### L'opération coup de poing tables-bancs se poursuit

Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, poursuivi « l'opération coup de poing tables-bancs » dans les circonscriptions scolaires visitées. Ainsi, des échantillons ont été remis notamment à Mouyondzi, Sibiti, Nyanga,

Dolisie, dans le cadre du programme « zéro enfant assis à même le sol ». Dans la Lékoumou où le besoin s'est exprimé, il ne manque plus que 4 938 tables-bancs. Selon le ministre, le processus ira jusqu'au bout. « Le président de la République y veillera personnellement, d'autant plus qu'il a décidé de ce que le secteur social ne soit pas entamé par les effets de la crise financière », a-t-il assuré.

**Un fonds pour la réhabilitation des écoles de Mouyondzi** L'initiative est de la ministre de la Santé et de la population, Jac-

queline Lydia Mikolo. En effet, le Fonds pour la réhabilitation des écoles de Mouyondzi s'inscrit dans le cadre du financement participatif de l'éducation. Le compte logé au groupe Charden Farell, sous le numéro 038, est déjà crédité de plus de trois millions FCFA. Une initiative soutenue par Anatole Collinet Makosso qui en appelle aux autres communautés à s'en approprier pour accompagner l'Etat dans l'amélioration des conditions d'études à l'école congolaise, tel que recommandé par le partenariat mondial pour l'éducation.

Parfait Wilfried Douniama

## URBANISATION

## 2,5 milliards de personnes de plus habiteront dans les villes d'ici à 2050

La démographie galopante des cités et autres grandes agglomérations devrait toucher fortement quelques pays seulement, selon le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (Desa), qui affirme que deux personnes sur trois habiteront probablement dans des villes ou d'autres centres urbains.

« Ensemble, l'Inde, la Chine et le Nigeria représenteront 35% de la croissance prévue de la population urbaine mondiale entre 2018 et 2050 (...) On prévoit que l'Inde aura ajouté quatre cent seize millions de citadins, la Chine deux cent cinquante-cinq millions et le Nigeria cent quatre-vingt-neuf millions », a indiqué Desa, annonçant le 16 mai les résultats de ces derniers chiffres collectés. De nombreux pays devront relever des défis pour répondre aux besoins de leur population urbaine en croissance, souligne-t-on. Dans son étude, le Desa des Nations unies relève que d'ici à 2030, le monde

pourrait avoir quarante-trois « mégapoles » de plus de dix millions d'habitants, contre trente et un aujourd'hui. La plupart d'entre elles seraient situées dans des pays en développement.

Evoquant la situation en Inde, les auteurs de l'analyse notent qu'en 2028, la capitale de ce pays, New Delhi, devrait devenir la ville la plus peuplée de la planète. Pourtant, actuellement, Tokyo est la plus grande mégapole du monde avec une agglomération de trente-sept millions d'habitants, suivie de New Delhi (vingt-neuf millions) et de Shanghai (vingt-six millions). Quant à Mexico et São Paulo, elles

suivent avec environ vingt-deux millions d'habitants chacune.

Le rapport relève que l'expansion de cette population exigera l'allocation de ressources et services supplémentaires dans les zones urbaines. Le texte signale, par ailleurs, que les liens entre les zones urbaines et rurales devront être renforcés, en s'appuyant sur leurs liens économiques, sociaux et environnementaux existants. « De nombreux pays devront relever des défis pour répondre aux besoins de leur population urbaine en croissance, y compris pour le logement, les transports, les systèmes énergétiques et autres infrastructures, ainsi que pour l'emploi et les services de base tels que l'éducation et les soins de santé », selon Desa, qui exhorte les gouvernements à adopter des politiques mieux intégrées pour améliorer la vie des citadins et des ruraux.

Nestor N'Gampoula

## CÔTE D'IVOIRE

La direction générale des douanes ivoiriennes a invité - à la suite des irrégularités constatées au guichet unique automobile- les propriétaires des véhicules immatriculés entre le 1er janvier 2016 et le 30 mars 2018 à vérifier leur statut auprès de ses services, dans le cadre de la régularisation des véhicules immatriculés et non dédouanés. À partir du 1er juillet 2018, les brigades des douanes seront en patrouille sur toute l'étendue du territoire national en vue de rechercher tous les véhicules en situation irrégulière. Les véhicules saisis donneront lieu au paiement des droits et taxes de douane éludés et aux suites contentieuses prévues par la législation en vigueur (paiement d'amende, poursuites judiciaires)

## TOGO

Le cortège présidentiel togolais a été victime d'un accident de circulation, le 16 mai en début d'après-midi, dans la périphérie est de Lomé. Selon les informations recueillies sur place, les véhicules se sont heurtés à des dos d'âne nouvellement posés sur la voie pour réguler la circulation. Le président de la République, Faure Gnassingbé, ne se trouvait pas dans le cortège, ayant rallié la ville par hélicoptère. Aucun bilan officiel n'est disponible pour l'instant. On note, toutefois, plusieurs blessés qui ont été évacués dans des centres hospitaliers du centre-ville et de nombreux dégâts matériels. Le cortège (composé de quelques ministres) s'était rendu à Anfoin, ville située à environ 50 km au nord-est de Lomé, pour le lancement d'ECO CCP, un produit postal dit « innovant et révolutionnaire qui va modifier les modes de gestion de l'économie domestique ».

Josiane Mambou Loukoula et AFP

## SEMINAIRE DE PREPARATION AU BACCALAUREAT ET AU BEPC

L'Institution Saint - François d'Assise de Makabandilou organise des séminaires de cinq jours de préparation au Baccalauréat général et au BEPC

BAC

Séminaire 1 : Du lundi 28-05-2018 au vendredi 1<sup>er</sup>-06-2018  
Séminaire 2 : Du lundi 04-06-2018 au vendredi 08-06-2018

BEPC

Séminaire 1 : Du lundi 11-06-2018 au vendredi 15-06-2018  
Séminaire 2 : Du lundi 18-06-2018 au vendredi 22-06-2018



Le régime des élèves sera en pension complète (Restauration + internat compris)

Inscriptions ouvertes à compter du 21 mai 2018.

Le nombre de places est limité.

Tél : 00 (242) 05-549-44-07 / 06-642-96-07



# Hausse des attaques contre les travailleurs humanitaires

Le pays enregistre une hausse préoccupante des attaques contre les travailleurs humanitaires, ont alerté, lundi, les Nations unies.

Depuis le début de l'année, six travailleurs ont péri dans des attaques commises par des groupes armés qui continuent de semer le chaos en République centrafricaine (RCA), mettant à mal les efforts du président Faustin-Archange Touadéra et son gouvernement pour un retour au calme, selon les chiffres publiés par Najat Rochdi, la coordinatrice humanitaire des Nations unies, lors d'une réunion à Yaoundé (Cameroun).

Sur l'ensemble de l'année 2017, on recense quatorze morts, ce qui fait de la RCA l'un des pays les plus dangereux pour les humanitaires, a résumé Joseph Inganji, le chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies dans le pays, lors de la réunion avec les partenaires techniques et financiers de la RCA basés au Cameroun.

Présente à cette rencontre visant à mobiliser des financements pour le plan de réponse humanitaire de 2018 chiffré à 515,6 millions de dollars, la ministre centrafricaine de l'Action humanitaire et de la réconciliation nationale, Virginie Baikoua, a estimé que le rôle des organisations humanitaires était crucial pour gérer la crise

que traverse ce pays pauvre et enclavé d'Afrique centrale.

Les déplacements de population à répétition « entravent la production agricole et créent une dépendance à l'aide alimentaire d'urgence », fournie surtout grâce à l'action des agences humanitaires et

**« La volatilité de la situation sécuritaire met à mal les efforts du gouvernement pour le retour des déplacés et les actions de relèvement »**

leurs personnels, appelés à exercer sur un terrain aussi difficile, au péril de leur vie, a-t-elle dit.

Dans un cri de « colère » et d'indignation » contre les « attaques répétées visant des hôpitaux, des structures sanitaires, des humanitaires », Najat Rochdi a appelé à « mieux protéger les humanitaires et les civils ».

Depuis septembre 2014, la Mission

multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) déploie environ douze mille hommes, chargés d'aider au retour à la paix et à la stabilité dans le pays. Mais cette présence ne permet pas toujours de faire taire les violences. « Malgré nos efforts continus et l'engagement sans faille de l'ensemble de la communauté humanitaire, des bailleurs de fonds, des autorités nationales et locales et du gouvernement, la situation humanitaire a malheureusement atteint un niveau grave et son champ géographique continue à s'étendre à de nouvelles zones. On ne compte plus les hot spots (points chauds) », a déploré la coordinatrice onusienne.

« La volatilité de la situation sécuritaire met à mal les efforts du gouvernement pour le retour des déplacés et les actions de relèvement », a renchéri Virginie Baikou. A cause de cette situation, 687 398 Centrafricains sont devenus des déplacés internes, tandis que 575 544 autres se sont réfugiés au Cameroun, au Congo-Brazzaville et en République démocratique du Congo, selon les estimations de l'ONU.

## Regain de violences à Bambari

Des groupes rebelles se sont attaqués, le 14 mai en début de soirée et le lendemain à la mi-journée à la population locale (centre du pays) à l'aide d'armes automatiques et d'armes blanches, faisant des morts, des blessés et un grand nombre de déplacés, a-t-on appris, le 15 mai, de sources locales concordantes.

Selon le maire de Bambari, Abel Matipata, joint au téléphone par Xinhua, il s'agirait de représailles au braquage et au meurtre lundi après-midi de trois membres de l'ethnie peul supposés appartenir au mouvement rebelle de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) à sept kilomètres à l'est de la ville, sur la route menant à Alindao.

Des humanitaires présents dans la ville ont indiqué que des rebelles du mouvement mené par Ali Darassa, lourdement armés et revenant de Bria avec leur chef, s'en sont pris aux habitants. Mardi matin, ils ont occupé quelques points stratégiques de la ville, notamment le commissariat de police et la brigade de la gendarmerie désertés, ainsi que la station de la radio locale.

En début d'après-midi, les attaques se sont transformées en pillages et incendies de maisons et de commerces. Presque tout le centre-ville de Bambari et sa périphérie située sur la rive gauche de la rivière Ouaka ont été visés. De nombreux habitants de la rive droite ayant réussi à fuir, selon les témoignages, se sont mis à l'abri soit dans des familles d'accueil, soit autour de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires. D'autres ont gagné la brousse.

On indique de sources concordantes que rien n'a été fait pour repousser les assaillants, les forces de sécurité intérieure et les Casques bleus de la mission onusienne en Centrafrique (Minusca) n'étant pas visibles dans la cité. En février 2017, dans la perspective de faire de Bambari une ville sans arme et sans groupes armés, la Minusca avait pourtant intimé l'ordre au chef rebelle, Ali Darrassa, de quitter la ville.

Xinhua

### MICROFINANCE

## La fédération des Mucodec lance officiellement sa fondation

« La Fondation Mucodec » a été lancée en présence des ministres de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo ; des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Ndinga-Dzondo.

Dans son allocution, le président fédéral des Mucodec, Florian Mougngué Bitanda, s'est dit heureux d'annoncer le lancement officiel de leur fondation dénommée « Fondation Mucodec ». Avant de revenir sur l'historique des Mucodec, une microfinance qui existe depuis trente-quatre ans. Trois décennies qui les placent au cœur de la vie des citoyens congolais.

« Entre les Mucodec et le peuple congolais, il existe un très fort lien social économique. Nous contribuons à la réalisation des petits et grands projets, individuels ou collectifs. Bref, le citoyen congolais, quelle que soit sa situation socioprofessionnelle, constitue le principal acteur du développement de notre institution. Au moins, un membre de chaque famille congolaise est détenteur d'un compte aux Mucodec et nous sommes présents dans les quatre coins du pays pour impulser l'élan de l'inclusion financière et de la culture de l'épargne. Ce qui fait qu'à ce jour, notre réseau compte trois cent trente-quatre mille sociétaires », a-t-il déclaré.

En 2012, la fédération des Mucodec s'est engagée dans la démarche Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)... Les Mucodec, qui sont une mutuelle participant au développement des personnes et des entreprises, évolue dans un écosystème confronté à divers aléas sociaux et environnementaux. C'est en cela que la RSE les oblige à faire un investissement socialement responsable.

« Vu que notre cœur de métier c'est collecter l'épargne et la redistribuer aux sociétaires sous forme de prêts et que l'un des principes du mutualisme est l'engagement envers la communauté par des opérations de mécénat ou de partenariat qui contribuent au développement durable et social, nous avons pensé qu'il était de bon aloi de mettre



en place une entité qui devrait s'occuper de l'implémentation hors de l'entreprise de cette démarche, qui sortait de nos pratiques quotidiennes. D'où la création de la Fondation Mucodec par le Conseil d'administration de la fédération des Mucodec », a ajouté le président fédéral.

### Pourquoi la création de la Fondation Mucodec ?

Le président fédéral a expliqué brièvement la raison d'être de cette fondation et l'esprit qui préside à ses activités. Le monde, a-t-il dit, connaît des calamités de tous ordres (changements climatiques, dégradation des sols arables, cyclones, sécheresses, famines, guerres, épidémies, etc.). Au plan national, le Congo connaît une situation économique qui fausse, un tant soit peu, les équilibres des piliers de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de la famille, de la culture, des investissements et du développement. « Face à de telles impondérables, il nous paraît essentiel de miser sur toutes les formes de résilience. Nos efforts pour résoudre des problèmes de base et aider les plus démunis nous apportent la satisfaction d'améliorer les conditions de vie de nos

familles », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, pour marquer cette mise en orbite de la Fondation Mucodec, la fédération a pensé associer à cette cérémonie une action en rapport avec la santé. Parce que la santé, c'est ce que l'on souhaite à tous et dont tous avons besoin pour pouvoir développer des idées, s'épanouir et créer de la richesse. « Notre fondation devra également avoir une bonne santé pour être à même de mener des actions louables en faveur de la populations », a indiqué Florian Mougngué Bitanda.

### Un don de 3000 kits

Ce don de médicaments d'une valeur de soixante-trois millions FCFA est constitué d'une vingtaine de produits pharmaceutiques et accessoires donnant lieu à trois mille kits. Il sera destiné à certains centres de santé à Brazzaville, Pointe-Noire et dans l'hinterland. Il s'agit, entre autres, de Mossaka, Pikounda, Bétou, Madibou, Nganga Lingolo, Poto-Poto-Djoué, Mayanga, Kissoundi, Kimongo, Therenkyo, Raymond Poaty, Maman Mboulé, Marien-Ngouabi, Jacques-Opangault, Kakamoeka, Tamboum,

Mossendjo, Zanaga, Kindamba, Allembe et Mbomo. Avant de témoigner sa gratitude au président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui a cru au développement de cette microfinance, en signant l'ordonnance présidentielle 017/89 du 12 juin 1989 portant création des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec), et de la Caisse fédérale, le président fédéral a paraphrasé Mère Thérèse qui disait : « Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan si elle n'avait pas été là ». Tout long voyage commence par un premier pas et ils viennent de le faire, a-t-il dit.

Réceptionnant officiellement les médicaments destinés à la mère et à l'enfant, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a remercié et encouragé la fédération des Mucodec, tout en indiquant que l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant est une préoccupation du gouvernement de la République du Congo qui, depuis toujours, se bat pour garantir la qualité des soins et services de santé de cette population vulnérable. C'est dans cette optique que se fondant sur le projet de société du président de la République, le ministère de la Santé et de la population a défini des axes stratégiques de son action. L'amélioration de la qualité de la santé de la mère et de l'enfant et la revitalisation du district sanitaire sont deux axes qui font le cheval de bataille de ce ministère et tout ceci en lien avec l'objectif du développement durable n°3.

« Il sied de souligner qu'en République du Congo, la dynamique de progrès et de changement pour la santé de la femme, du nouveau-né, des enfants et des adolescents s'est améliorée de façon constante... Nous ne cesserons jamais de dire que nous sommes disposés à travailler avec tous ceux qui veulent accompagner le gouvernement dans l'amélioration de notre système de santé, parce que la santé est l'affaire de tous, et la fédération des Mucodec vient de le prouver », a reconnu la ministre de la Santé et de la population.

AFRIQUE CENTRALE

# Un guichet unique envisagé dans la gestion du transport sur les corridors Douala-Bangui et Douala-N'Djamena

**Le projet de facilitation de transport sur les axes routiers entre le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique est appuyé, depuis plus de dix ans, par la Banque mondiale, en vue de renforcer l'intégration socio-économique par la libre circulation des biens et des personnes.**

Des représentants des trois pays se sont vus, la semaine dernière à Douala, la métropole économique camerounaise et porte d'accès à la mer pour le Tchad et la Centrafrique, en présence de spécialistes du transport de la Banque mondiale, en mission de supervision dans la région.

Ces pays appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), composée également du Congo-Brazzaville, du Gabon et de la Guinée équatoriale et représentant un espace communautaire connu pour être le moins économiquement intégré du continent, avec des échanges ne parvenant pas à atteindre 3% du total de son commerce, selon les estimations.

Depuis plus de dix ans, une ligne de crédit de six cent cinquante-cinq millions de dollars de la Banque mondiale permet le financement, dans les trois pays, de ce projet de facilitation du transport en Afrique centrale afin d'améliorer la qualité des

infrastructures, d'accroître les échanges et de renforcer l'intégration socio-économique par la libre circulation des biens et des personnes.

Aujourd'hui, ce projet s'emploie aussi « à améliorer les capacités des administrations douanières du Tchad, de la Centrafrique et du Cameroun pour établir des marges plus aisées pour les transporteurs, pour la facilitation du transit », a expliqué à Xinhua Pierre Bonneau, l'un des membres de la mission de supervision de la Banque mondiale.

Sur ces axes routiers, les transporteurs se plaignent d'être victimes de tracasseries liées à une multitude de postes de contrôle

et des versements financiers irréguliers en faveur des agents de ces services. Le guichet unique devra permettre de faire cesser ces pratiques assimilées à des entraves à la facilitation du transport et du commerce.

Par ailleurs, si Douala joue un

rôle crucial dans les échanges entre ces pays, son port commercial, par lequel le Tchad et la Centrafrique continuent d'être connectés au marché international, n'est pas exempt de reproches.

A cause de longs délais de passage de marchandises à ses quais, l'infrastructure logistique est apparue comme un « point de blocage » pour ses clients et les observateurs, comme en té-

moignent diverses études réalisées par la Banque mondiale. En cause, le niveau des tarifs pour le stockage des marchandises sur les sites d'exploitation. Depuis janvier, cependant, ces tarifs ont été revus à la baisse pour permettre de décongestionner le port et d'en améliorer l'efficacité. De l'avis de Pierre Bonneau, ce projet de facilitation du transit permettra également d'apporter « des solutions d'investissements sur les corridors routiers et ferroviaires entre Douala-Yaoundé-N'Djamena et Douala-Yaoundé-Bangui ». Par exemple, cent kilomètres de route bitumée entre Ngaoundéré et Mbéré, dans le nord du Cameroun, viennent d'être réceptionnés.

« Nous étions principalement dans l'extrême-nord pour la reprise des travaux sur la route Mora-Dabanga-Kousséri, qui est un élément important de ce corridor et qui sera le dernier chaînon manquant pour pouvoir retrouver l'entièreté de cette infrastructure logistique », a ajouté le responsable de la Banque mondiale.

Long de 205 km, cet axe re-

lie le Cameroun directement à N'Djamena, la capitale tchadienne. Sa réhabilitation, suspendue à cause des attaques menées par la secte islamiste nigérienne Boko Haram dans la région, après avoir été confiée dans un premier temps à une entreprise chinoise, est aujourd'hui réalisée par le génie militaire du Cameroun.

C'est un investissement d'un coût de soixante et un milliards de francs CFA (environ cent vingt-deux millions de dollars), dont quarante-six milliards de FCFA (quatre-vingt-douze millions de dollars) apportés par la Banque mondiale et le reste par le gouvernement camerounais. « Il y a déjà eu un progrès extrêmement important en matière de qualité de l'infrastructure. Que ce soit le long de Douala-N'Djamena ou de Douala-Bangui, on a maintenant des corridors qui ont quasiment été entièrement refaits. Il manque encore quelques sections, mais je dirais qu'on n'est plus très loin de l'objectif final d'avoir des corridors complètement intégrés », a résumé Pierre Bonneau.

Xinhua

**« Améliorer les capacités des administrations douanières du Tchad, de la Centrafrique et du Cameroun pour établir des marges plus aisées pour les transporteurs, pour la facilitation du transit »**

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

**828** l'essentiel & AVSI People for development

Partenaire Officiel LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepeschesdebrazzaville.fr

www.gdiac-congo.com

Présentent 1ère Edition du "Carnaval des Petits Écolos" au CONGO "LA PLANÈTE QUE NOUS VOULONS"

GRAND DÉFILE

CARNIVAL des Petits Écolos

OFIS, BOSCONGO, SAIPEM, ROTARY, SODIFRAN, NIE/DUTCH, HOPE, Institut Jane Goodall, AIRFRANCE, INSTITUTE FRANÇAIS, bluecongo, BOLLORÉ, BUROTOP IRIS, TOTAL, VM WA, Els GUENIN, SAHAM, IMEX Group, OK, ORCA, Club Pointe-Noire Doyen

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
DU CONGO

### APPEL A CANDIDATURE POUR LOCATION-GÉRANCE D'UN LOCAL COMMERCIAL

L'Institut Français du Congo lance un appel public à la candidature pour la mise en location-gérance d'un local commercial de 106 m<sup>2</sup>, situé dans l'enceinte de l'IFC. Les personnes physiques ou morales intéressées par son exploitation sont invitées à venir retirer le « dossier de consultation » au secrétariat de l'IFC (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30).

**CONDITIONS DE LA CONSULTATION :** La location fera l'objet d'une Convention d'occupation précaire – COP pour une durée de 1 à 3 ans au maximum. Une redevance mensuelle de 550.000 F.CFA au minimum et d'une partie variable de 3% du chiffre d'affaires seront à verser à la régie de l'ambassade de France au Congo. Les charges locatives pour l'année 2018, 150.000 F.CFA / mois (eau, électricité, gasoil groupe électrogène, etc.), versées à la caisse de l'IFC, sont calculées au prorata de la superficie des locaux et la nature de l'activité. Le délai de validité des offres est de 60 jours. Les candidats pourront effectuer durant la période de l'appel à candidature une visite des locaux seulement sur rendez-vous.

**PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES :** Les candidats auront à produire un dossier complet qui comprendra :

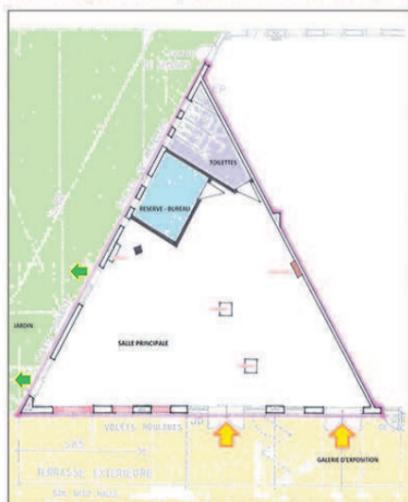
#### Dossier personnel :

- Extrait Kbis ou enregistrement au registre du commerce et du crédit immobilier ;
- Attestation d'immatriculation ;
- Autorisation d'exercice des activités commerciales ;
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du candidat ;
- Profil professionnel du candidat (diplôme, expérience professionnelle, etc.) ;
- Lettre de motivation.

#### Dossier d'offre :

- Montant des investissements prévus et durée d'amortissement ;
- Descriptif du commerce projeté (concept, gamme de produits proposés, services, etc....) ;
- Compte d'exploitation prévisionnel sur la durée envisagée (de 1 à 3 ans max.).

Le dossier de candidature portera la mention « LOCAL COMMERCIAL DE L'IFC BRAZZAVILLE » et devra parvenir à l'Institut Français de Brazzaville **avant le vendredi 15 juin 2018, 17h30, dernier délai**. Les plis qui parviendront au-delà du délai ou qui ne seront pas suffisamment affranchis, seront rejetés immédiatement.



#### Légende

- ✓ CONTOUR SURLIGNÉ ROSE : ZONE LOUÉE
- ✓ FLECHES JAUNES : ACCES AU LOCAL
- ✓ FLECHES VERTES : SORTIE VERS JARDIN (NON PRIVATIF)
- ✓ SALLE PRINCIPALE +/- 91,00m<sup>2</sup>
- ✓ RESERVE-BUREAU +/- 8,50m<sup>2</sup>
- ✓ TOILETTES PRIVÉES +/- 6,50m<sup>2</sup>

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO  
Tél. : +242 22 281 19 00 - <http://www.institutfrancais-congo.com> - <http://www.ifc-pointenoire.com>

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
DU CONGO  
BRAZZAVILLE

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 14 AU 20 MAI 2018

### MARDI 15 MAI

18h30 : Cinéma (50 ans de mai 68) Mourir à 30 ans

### MERCREDI 16 MAI

15h00 : Club de lecture « La plaisanterie » de Milan Kundera  
19h00 : Mercredi à la cafet' avec Nancy Matounga

### JEUDI 17 MAI

10h00 : Forum des projets de l'Union européenne

### SAMEDI 19 MAI

10h00 : Samedi des petits lecteurs Lecture et images expliquées, mais aussi le corps humain, raconte-moi le monde, conte, le grand quiz, la chenille.  
14h00 : L'heure du conte avec Jules Ferry et Müleck  
16h00 : Club de scrabble  
19h00 : Concert de musique classique « Hommage aux grands compositeurs européens » à la Basilique Saint-Anne avec le Chœur Credo et l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste.

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

**“ Enfin au CONGO ! ”**

**Condor**

Prenez votre envol !

**“ SOYEZ  
LES  
BIENVENUS ! ”**



- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo  
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

[www.condor.dz](http://www.condor.dz)

MARIAGE ROYAL

# Le Royaume-Uni sera à la fête samedi

**Le prince Harry et l'ex-actrice américaine, Meghan Markle, se marieront le 19 mai lors d'une cérémonie obéissant au rite traditionnel anglican, à laquelle les deux trentenaires devraient toutefois apporter une petite touche de modernité tandis que les anti-monarchistes feront, eux, de la résistance avec la tenue de leur congrès annuel.**

Le mariage aura lieu en la chapelle gothique Saint George, au château de Windsor, près de Londres. Plus que dans le déroulement de la cérémonie, l'influence du couple devrait être perceptible dans l'ambiance ou le choix des participants, comme en atteste la présence du révérend Michael Bruce Curry, chef de l'Église anglicane aux États-Unis, qui lancera la cérémonie en accueillant les six cents invités. D'une durée d'une heure, le service comprendra hymnes, lecture de la bible, Notre Père et sermon.

Fêtes populaires, écrans géants et bars... le Royaume-Uni sera à la fête. Alcool et mariages royaux semblent aller de pair et les noces de samedi ne devraient pas faire exception à la règle. Elles coïncident, cette année, avec la finale de la Coupe d'An-

gleterre de football. Pour prolonger les festivités, le gouvernement a autorisé les pubs à fermer deux heures plus tard, vendredi et samedi, soit à 1 h, heure locale. De nombreux établissements proposeront des soirées à thème anglo-américaines, en hommage aux origines de la mariée.

Des écrans géants seront installés dans plusieurs villes et villages, notamment à Windsor, le long du parcours des mariés en calèche, pour permettre à plus de cent mille visiteurs qui auront fait le déplacement de ne rien rater du spectacle. A Londres, des centaines de personnes sont attendues dans les jardins de Kensington pour une projection en plein air, juste à côté du palais de Kensington où réside le couple. La cérémonie pourra aussi être regardée depuis les pelouses

du National Maritime Museum à Greenwich, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Place à la tradition. L'enterrement de vie de garçon et de jeune fille est une tradition bien ancrée au Royaume-Uni, peu importe le titre de noblesse : les futurs mariés passent leur dernière nuit de célibataire séparément, chacun entouré de proches du même sexe. Ainsi, pendant que Harry passera la nuit de vendredi dans un hôtel de luxe proche de Windsor avec son frère aîné et témoin, William, sa fiancée profitera, avec sa mère Doria Ragland, du confort du Cliveden House Hotel tout proche.

Autre tradition britannique, les fêtes de rue pour marquer des festivités nationales. Elles trouvent leur origine dans les « peace teas » organisés



Le prince Harry et sa-fiancée (DR)

pour les enfants au sortir de la Première Guerre mondiale. Richmond, au sud-ouest de Londres, accueillera quatre-vingt-treize fêtes de rue durant le week-end tandis que les Écossais paraissent moins enthousiastes, avec une seule fête programmée, dans la petite ville d'Elgin, en bordure de la mer du Nord.

Pour ceux qui n'ont pas la fibre royale, le mouvement anti-monarchiste britan-

nique République tiendra son congrès annuel samedi, dans le quartier financier de Londres. Y sont attendus des militants en provenance du Danemark, des Pays-Bas, de la Norvège, d'Espagne et de la Suède ainsi que la députée de l'opposition travailliste, Emma Dent Coad, qui représente le borough royal de Kensington et Chelsea, où résident les futurs mariés.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

## REMERCIEMENTS

Le président Anguios Nanguia Engambé,  
Les habitants de l'avenue Jean Dominique Okemba &

COGENO GROUPE BUSINESS PLAN :  
COGENO - SOFINO - EDEN, FRERES ET SCEURS  
OBORO ASSOCIATION

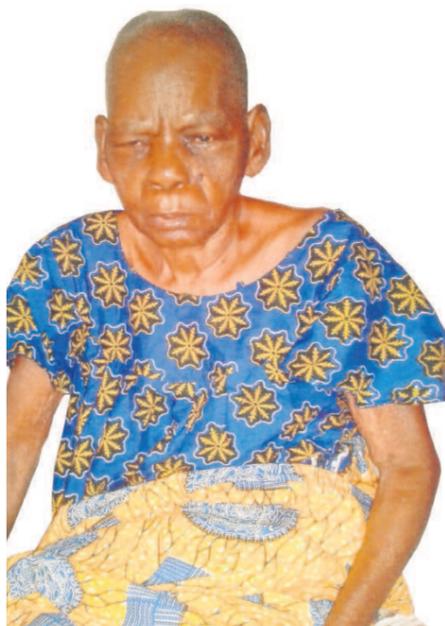
Résidences et Appartements de Famille  
NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS

Ainsi que les travailleurs de l'avenue Jean Dominique Okemba, accompagnés par la presse congolaise et internationale.

Expriment leurs chaleureux remerciements aux parents, collègues, amis et connaissances, de près ou de loin, pour la sympathie, l'affection dont vous avez fait preuve à la suite du décès, à l'âge de 116 ans, de Mme MONDZE Joséphine.

Encore une fois, nous sommes très touchés par le soutien que vous nous avez apporté dans cette dure épreuve.

Merci de tout cœur  
Anguios Nanguia Engambé  
et Famille



## NÉCROLOGIE

Le capitaine Georges N'Dzoukou, de la direction des armements près la direction générale de l'équipement a le regret d'informer, la famille Obelou, Mbembe, Eli-gossayo (district d'Owando), les amis et connaissances du décès de sa première fille Édith Félicia Marina Ndzoukou, le 14 mai à 4h du matin à l'hôpital central des Armées.

La veillée mortuaire se tient à Maninga derrière l'usine d'eau de Djiri sur la route de l'école Saint-François-d'Assises.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.






### Le Musée Galerie du Bassin du Congo

Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTIENNES DU CONGO (AFPC)**  
dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition  
vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

**Spéciale hommage à Tatiana TSOLO**







Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/DURQuaP/2018 /REPUBLIQUE DU CONGO

**PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-006-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle et supervision des travaux de pavage des voiries urbaines et de construction des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales des quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa à Brazzaville »

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Appuyer et assister de la commission de passation des marchés, dans le processus de passation des marchés des contrats des travaux ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de 5 km prioritaires pour chaque quartier, soit 10 km de voiries pour les deux (02) quartiers de travaux du programme prioritaire de la phase 1, ainsi que la construction des ouvrages connexes et de drainage ;
- Faire respecter les prescriptions techniques et les autres clauses du contrat des travaux et ;
- Réceptionner les travaux exécutés selon les règles de l'art et dans les délais impartis.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 juin 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur,  
BATOUNGUIDIO. -**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°004/DURQuaP/2018 /REPUBLIQUE DU CONGO

**PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-034-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle et supervision des travaux de pavage des voiries urbaines et de construction des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales des quartiers Tchiniambi et Mboukou à Pointe-Noire »

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Appuyer et assister de la commission de passation des marchés, dans le processus de passation des marchés des contrats des travaux ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de 5 km prioritaires pour chaque quartier, soit 10 km de voiries pour les deux (02) quartiers de travaux du programme prioritaire de la phase 1, ainsi que la construction des ouvrages connexes et de drainage ;
- Faire respecter les prescriptions techniques et les autres clauses du contrat des travaux et ;
- Réceptionner les travaux exécutés selon les règles de l'art et dans les délais impartis.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 Mai 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur,  
BATOUNGUIDIO**

## SONDAGES LES POINTS

# Les ministres ayant marqué l'an 1 du gouvernement Tshibala

**16 mai 2017 - 16 mai 2018, l'exécutif national issu de l'Accord de la Saint-Sylvestre a totalisé une année depuis son investiture à l'Assemblée nationale. L'événement a offert à l'institut de sondage une belle occasion d'évaluer l'action des ministres à travers une enquête réalisée du 11 au 12 mai à Kinshasa sur un échantillon de mille personnes réparties selon leurs tendances politiques.**

Après stratification des données récoltées, les principaux enseignements à retenir. Dans la rubrique des membres du gouvernement, les plus célèbres (grâce à leur forte médiatisation) ne sont pas toujours les plus appréciés. Des ministres moins médiatisés ont convaincu la population par leurs actions. Dans la catégorie des cracks, figure la quasi-totalité des habitués du TOP 10 de chaque mois et quelques nouvelles têtes, à savoir Michel Bongongo, Lumeya Dhu Malegi, José Makila, Léonard She Okitundu, Joseph Kokonyangi, Marie-Ange Mushobekwa, Chantal Safou, Lambert Mende, Henri Yav et Alexis Tambwe Mwamba. Le deuxième groupe est constitué des ministres jugés convainquants durant les premiers mois de leur mandat avant de sombrer dans la quasi-inactivité. On y retrouve notamment Papy Nyango des Sports. Dans la catégorie de ceux n'ayant pas marqué l'opinion publique, l'on cite Justin Bitakwira, Lisanga Bonganga, Steve Mbikayi et Joseph Kapika. Les autres, à l'exception de certains qui s'occupent de portefeuilles stratégiques comme Azarias Ruberwa (Décentralisation), Franc Mwedi Malila (Tourisme) et Matuku (Emploi), n'ont qu'un but : exister, par la rhétorique ou par le travail, à condition que le chef de l'Etat s'en aperçoive.

Un tableau comparatif mensuel a été dressé pour dégager la moyenne annuelle par ministre. N'y figurent que les ministres ayant totalisé une cote mensuelle supérieure ou égale à 50% au cours de l'année. Des actions réalisées par les ministres, il n'a été retenu que celles qui ont eu plus d'impact dans l'opinion. Au total, seuls onze ministres du gouvernement Tshibala ont franchi la moyenne annuelle et le classement est resté presque inchangé. Le premier à avoir convaincu les sondés est Michel Bongongo de la Fonction publique. A son actif, le lancement de la réforme dans l'administration publique inscrit dans le programme financé par la Banque mondiale consistant à identifier les personnes éligibles à la retraite et au rajeunissement de l'administration publique. Ce programme a été marqué par une grande transparence et la collaboration avec les syndicalistes, à la grande satisfaction de la population. En plus, le climat de paix sociale instauré dans ce secteur

marqué par des mouvements des grèves répétitifs a été salué. A la tête du baromètre depuis la formation du gouvernement, il totalise une moyenne annuelle de 78,2%.

Après avoir pris l'envol avec une cote de 55%, aux cent jours du gouvernement, le ministre Lumeya Dhu Malegi des Affaires foncières voit sa cote escalader au cours de cette année grâce aux mesures salvatrices prises dans le domaine foncier, notamment la révocation des conservateurs et de certains agents impliqués dans la spoliation des biens immobiliers et autres malversations financières. L'instauration de l'ordre dans ce secteur et la maximisation des recettes lui sont également reconnues positivement. Ces mesures jugées impopulaires par les grands mafieux qui s'inscrivent généralement parmi les tenants du pouvoir et certains lobbies des grands hommes d'affaires ont payé cash. D'une part, on note la récupération de 116 793 hectares à Kinshasa pour servir à l'implantation des usines et industries, et de l'autre, la mobilisation de 13 000 000 de francs congolais par le ministère au profit de l'Etat congolais pendant cette période où la République envisage d'auto-financer les élections dans le respect du délai fixé par l'Accord de la Saint-Sylvestre. A en croire les enquêtés, c'est la première fois que le grande masse de la population apprenne que le ministère des Affaires foncières est aussi générateur des ressources financières. Il se pointe à la deuxième place avec 64,75% de moyenne annuelle.

Avec 64,25% de moyenne annuelle, Jose Makila se place troisième suite à sa détermination d'offrir des emplois aux Congolais par le lancement des grands projets oubliés dans les tiroirs du ministère des Transports. La construction du nouvel aéroport international de N'djili et le port en eau profonde de Banana sont ses deux grands défis pour booster l'économie du pays, d'une part, et lutter contre le chômage, d'autre part. Dans le domaine de l'aviation, on enregistre l'acquisition des aéronefs pour la compagnie aérienne nationale et le lancement avec succès de la ligne Kinshasa-Johannesburg.

Très préoccupé par l'amélioration de l'habitat, Joseph Kokonyangi

a réussi à relancer la coopération entre l'ONU-habitat et la RDC, interrompue depuis plusieurs années. Sa lutte contre les champions de la spoliation de l'immobilier congolais lui attire pourtant plusieurs ennemis. Cependant, l'homme demeure très entreprenant au point de lancer la campagne dénommée « Un toit pour tous » à la suite de la signature des contrats avec des investisseurs malaisiens pour la construction des logements sociaux dans la périphérie est de Kinshasa. Il obtient 62,37% de moyenne annuelle et se classe quatrième. Léonard She Okitundu arrive à la cinquième place avec 61,75%. Toujours entre deux avions, le chef de la diplomatie congolaise s'est assigné l'objectif de soigner l'image du pays auprès de la communauté internationale. A en croire les sondés, sa mission est quasiment réussie. Ils en veulent, pour preuve, la désignation de la RDC au Comité des droits de l'homme de l'ONU malgré le refus de certaines grandes puissances occidentales, l'apaisement du ton de ces dernières envers les dirigeants congolais, la fin de l'hémorragie des sanctions ciblées contre des officiels congolais, etc.

**Emmanuel Ramazani Shadari**, bien que ne faisant plus partie du gouvernement, y a laissé des empreintes indélébiles au cours de ses quatorze mois passés aux affaires avec notamment la pacification du Grand Kasai, la formation de la police et la résolution pacifique du conflit datant de près d'une décennie entre pygmées et bantous, dans le Tanganyika, grâce à son approche pacifique axée sur le dialogue. Il laisse derrière lui une opinion favorable vis-à-vis du ministère de l'Intérieur. 61,62% des Congolais jugent fructueux ses déplacements à l'intérieur du pays. On relève également que le désormais ex-patron de l'Intérieur et sécurité, dorénavant secrétaire permanent du PPRD, a réussi à maîtriser la situation sécuritaire dans la ville de Kinshasa qui a enregistré moins d'attaques des délinquants urbains appelés Kuluna. Il pointe à la sixième marche du baromètre du gouvernement. A la septième place, est logée la ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, qui fait partie des membres de l'exécutif central qui se démarquent. Plus de 54% des Congolais louent les efforts qu'elle ne cesse de fournir pour faire respecter les droits de l'homme. Elle s'est particulièrement illustrée dans les enquêtes sur les violences dans le Grand Kasai et à la suite des manifestations du 31 décembre 2017 et du

21 janvier dernier. Avec son collègue des Affaires étrangères, elle a été une actrice majeure dans la désignation de la RDC au Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Mission réussie également pour la ministre du Genre, Chantal Safou Lopusa, du 17 au 19 janvier dernier à Addis-Abeba, en Ethiopie, où elle a présidé avec succès la cinquième session du pré sommet du Comité technique spécialisé sur le Genre qui fait des recommandations aux chefs d'Etat et de gouvernement membres de l'Union africaine. Très active, elle a marqué le mois de la femme avec des actions en faveur de la femme rurale, lesquelles ont connu la participation très remarquable de la première dame de la République, Olive Lembe Kabila. Classée huitième après sa collègue des droits humains, elle obtient 52,37% de moyenne annuelle. La prise de fonction de Bruno Tshibala rime avec la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain, phénomène contre lequel s'est dressé le ministre des Finances, Henri Yav, aux fins d'en limiter les dégâts. Il avait proposé au gouvernement une série de mesures, précisément l'augmentation des exportations afin de gagner plus de devises étrangères. En effet, l'argentier du gouvernement avait pris le risque de contredire le chef du gouvernement qui avait promis de baisser le taux de change à 1000 FC. Avec 52% de moyenne annuelle, Henri Yav s'est montré et se montre à la hauteur de sa tâche. Le ministre de la Communication et médias, Lambert Mende Omalanga, bien que moins tonitruant pendant la première année du gouvernement Tshibala, fait honneur à son ancienneté dans l'exécutif. Avec 50,67% de moyenne annuelle, il est considéré comme prenant au sérieux sa mission. Alexis Tambwe Mwamba clôture la liste des ministres ayant obtenu plus ou moins 50% grâce à la révocation de plusieurs magistrats dont le travail sapait les efforts fournis dans le secteur juridique congolais.

Ce rapport fait également état d'autres ministres n'ayant pas atteint la moyenne annuelle de 50% mais dont les actions ne sont pas passées inaperçues dans l'opinion. C'est le cas du ministre de la Défense, Crispin Atama. Quoique se faisant plus discret, il n'est pas du tout ignoré par la masse silencieuse. Il est salué pour les efforts fournis dans la défense du territoire national. Ce pourcentage serait plus élevé n'eût été la discrétion qui est de mise dans ce secteur hautement stratégique.

Jean-Lucien Bussa, du Commerce extérieur, jouit principalement de l'effet positif de la série de mesures prises pour mettre de l'ordre dans l'importation des produits alimentaires et d'autres marchandises. Moins cité durant toute l'année, Martin Kabwelulu se retrouve au cours du mois de mai grâce à sa principale contribution pour la réalisation du nouveau code minier récemment publié par le chef de l'Etat.

## Résultats mitigés pour les grandes gueules

Officiellement, elles doivent leur participation au gouvernement à l'Accord de la Saint-Sylvestre. Cependant, on a l'impression que leur poids politique en est pour beaucoup. Pour leur soutien au dialogue politique depuis les assises de la Cité de l'Union africaine à celles du Centre interdiocésain, Steve Mbikayi et Justin Bitakwira ont hérité respectivement du ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire et celui du Développement rural. Si le premier se bat pour rester visible dans son secteur malgré les échecs à répétition de la plupart de ses initiatives, le second ne fait guère plus que ce qui l'a rendu célèbre, c'est-à-dire distiller des petites phrases et donner dans la représentation médiatique. Ses phrases lyriques sont plus connues que ce qu'il a réalisé dans son secteur. C'est ce que pensent les Congolais sondés.

Premier membre du gouvernement à avoir osé s'en prendre au Premier ministre, Lisanga Bonganga s'est rétracté. Ce, après s'être rendu compte que différents projets de son ministère chargés des Relations avec le parlement moisissaient dans les tiroirs faute d'argent. Redevenu docile, il se contente de représenter le Premier ministre et d'accompagner ses collègues à des activités dans leurs secteurs. Pour 78% des Congolais, celui qui se faisait appeler « Kebano » avant d'entrer dans le gouvernement manquerait de bilan. Les sondés se souviennent de lui comme porte-parole de l'opposition plutôt que comme membre du gouvernement. Il en est de même du ministre d'Etat à l'Economie nationale, Joseph Kapika, qui, pour 64% de sondés, s'illustre par des déclarations sans impact. Ils évoquent notamment ses décisions interdisant l'augmentation des prix du pain et du carburant. L'autre critique qu'on lui fait est de s'être opposé à son collègue de la Fonction publique dont il aurait usurpé le pouvoir de réhabiliter le secrétaire général de son ministère.

**Alain Diasso**

## RÉVOCACTION DES MAGISTRATS

## Le chef de l'État induit en erreur

L'affirmation est de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui soutient qu'après enquête, il s'est avéré que plusieurs des fonctionnaires ont été illégalement renvoyés de la magistrature, alors qu'ils seraient en ordre avec leurs titres académiques et autres exigences.

Dans un point de presse tenu conjointement, le 16 mai, à Kinshasa, avec le coordonnateur de l'Association des magistrats illégalement renvoyés de leur corps (Amirc) par l'ordonnance présidentielle du 15 avril dernier, Élie Selemani, le président national de l'Acaj, Me Georges Kapiamba, a condamné le renvoi des deux cent cinquante-trois magistrats, estimant que la procédure n'a pas été respectée. Il a, par ailleurs, exhorté le président de la République à examiner, dans un bref délai, les recours qui lui ont été adressés par les inté-



Des magistrats congolais lors d'une manifestation devant la primature (DR)

ressés. « Nous ne sommes pas des faussaires, nous sommes des magistrats régulièrement nommés », a insisté le coordonnateur de l'Amirc, qui souhaite

que les autorités puissent corriger ces irrégularités.

**Une décision influencée**  
Me Georges Kapiamba, lui, a af-

firmé qu'après enquête, il s'est avéré que plusieurs de ces magistrats renvoyés l'étaient illégalement. De ce fait, il estime qu'à travers son ordonnance

présidentielle du 15 avril, « le chef de l'État a été induit en erreur par le ministre de la Justice » qui a interféré dans le pouvoir judiciaire. Accusant le ministre Thambwe Muamba d'avoir influencé la prise de cette décision par le président de la République, le président national de l'Acaj a laissé entendre que les résultats de l'enquête faite à ce sujet n'étaient que provisoires et devaient être soumis au Conseil supérieur de la magistrature. Le ministre de la Justice ne peut pas, a-t-il fait remarquer, prendre des décisions à la place du pouvoir judiciaire. « C'est une atteinte à la Constitution », a martelé Me Georges Kapiamba. L'Acaj promet de faire le suivi de ce dossier jusqu'à la victoire finale des victimes. Elle a condamné le renvoi de tous ces magistrats, convaincue que la procédure n'a pas été respectée.

Lucien Dianzenza

## LUBUMBASHI

## Une journée de réflexion sur la « responsabilité sociale de l'intellectuel congolais »

L'activité prévue pour le 21 mai se veut être une occasion de discussion sur des pistes de solutions proposées par les universitaires congolais face aux fléaux qui secouent la nation.

La grande journée de réflexion sur la « Responsabilité sociale de l'intellectuel congolais » sera organisée par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), en collaboration avec l'Institut pour la démocratie, la gouvernance, la paix et le développement en Afrique ainsi que la Fondation Panzi. L'activité se tiendra à la Maison du Barreau de Lubumbashi, de 8 h 30 à 16 h. Les travaux seront ouverts par le directeur général de l'IRDH,

constitué essentiellement d'intellectuels universitaires de la ville de Lubumbashi, mais le débat sera ouvert à tout participant. L'objectif de cette journée de réflexion est unique mais présente dans ses deux faces, selon l'IRDH. Dans un premier plan, la conférence se pose en termes d'accusations portées contre l'intellectuel congolais. « Elle fustige le silence devant des fléaux qui secouent la nation et se demande si l'in-

te », a noté l'IRDH.

Parmi les sujets retenus, le Pr Norbert Kampetenga Lusengu de l'Université de Lubumbashi développera « Nation en péril : de la stigmatisation des universitaires à l'appel à leur responsabilité socio-historique ». Pour sa part, le Pr André Mbata Mangu de University of South Africa et l'Unikin tablera son exposé sur « Le peuple accuse : les intellectuels congolais et leur responsabilité dans le péril de la nation ». Le sénateur Jacques Djoli Eseng'Ekeli de l'Unikin développera « Le juge constitutionnel face aux enjeux politiques », alors que le Pr Antoine Ngute Novato de l'Université de Kisangani (Unikis) exposera sur « Penser et agir aux frontières de la catastrophe : contours de l'engagement de l'universitaire congolais dans la refondation de l'État ». En ce qui les concerne, les Prs Lohata Tambwe Okitokosa de l'Unikin; Alphonse Maindo Monga Ngonga de l'Unikis et Antoine Bily Bolakonga Ilye, recteur de l'Université Mariste au Congo, développeront respectivement les thèmes « Face à la décadence de la République : dilemme de la complicité et du conformisme de l'intellectuel congolais », « La RDC dans la tourmente, vingt ans après Mobutu. Des élites insensibles à la détresse de leurs concitoyens » et « Intellectuels congolais : mission et devoir dans une société en crise ».

Lucien Dianzenza

## ENJEUX DE L'HEURE

## La majorité présidentielle déjà en précampagne électorale

La dénonciation est faite par le Comité laïc de coordination (CLC) qui constate que la famille politique du chef de l'État sortant voudrait le pousser à se repositionner en violation de la Constitution.

Le CLC vient de se remettre en selle à travers un communiqué publié le 16 mai. Scrutant de fond en comble le processus politique dans le pays, les laïcs catholiques ont fait part de leurs appréhensions, quant à la manière dont les choses évoluent, sans trop rassurer pour la suite. Cette organisation proche de l'Église catholique dénonce l'activisme qu'afficheraient ces derniers temps les partisans de la majorité présidentielle (MP) qui ne se gênaient plus de présenter leur autorité morale comme virtuel candidat à sa propre succession. Alors que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) est censée enregistrer les premières candidatures à la présidentielle d'ici fin juillet, la MP semblerait ne pas en faire une priorité. Un cadre proche de cette plate-forme avait indiqué, d'ailleurs, que cela fait partie de leur stratégie que d'entretenir le suspense à ce sujet. Le flou persiste encore quant au choix du dauphin.

Plus d'une fois, en effet, Joseph Kabila a reçu ses affidés à sa ferme de Kingakati et, aussi curieux que cela puisse paraître, cette question n'a jamais fait l'objet des discussions en interne. Lorsqu'on s'en tient aux discours développés par-ci par-là par les membres de cette famille politique, il y a de quoi rendre perplexes tous ceux qui ont parié sur le respect de la Constitution en matière de mandature présidentielle. La Constitution, rappelons-le, ne permet pas au président sortant de briguer un troisième mandat après les deux de 2006 et 2011. Cependant, une certaine opinion proche de la MP verrait les choses autrement et surferait déjà sur une possible candidature de Joseph Kabila. Ce qui passerait notamment par le déverrouillage de l'article 220 de la Constitution avec l'appui de la Cour constitutionnelle. Le CLC voit déjà d'un mauvais œil le déploiement des cadres du parti présidentiel à Kinshasa et à l'Équateur où, à coup de propagande, ils seraient d'ores et déjà en précampagne pour leur candidat qui n'est autre que le président de la République sortant.

Pour le CLC, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'il s'agit là d'une campagne électorale précoce qui se fait, au vu et au su de la Céni, en violation flagrante de la Constitution, de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de la loi électorale. « Le CLC s'indigne de constater que de gros moyens de propagande commencent ainsi à être déployés au moment où le financement de l'ensemble du processus électoral à travers la Céni bat de l'aile et accumule des retards plus que coupables. Tout en dénonçant cette stratégie de violation systématique des lois de la République et de la politique de deux poids deux mesures, le CLC condamne le silence, en la matière, de la Commission électorale nationale indépendante et du Conseil supérieur de l'audiovisuel », peut-on lire dans le communiqué publié par le CLC.

Alain Diasso

**« Elle fustige le silence devant des fléaux qui secouent la nation et se demande si l'intellectuel congolais est hypnotisé, se plaint-il dans sa misère, ou, ne voit-il pas que ça ne va pas du tout ? »**

Me Hubert Tshiswaka, dont le mot d'accueil portera sur le thème « Au-delà du prétoire, quelle est la contribution de l'avocat à l'avènement d'un État de droit ? ». Le Pr Mathieu Kalele Ka-Bila, de l'Université de Kinshasa (Unikin), proposera une conclusion sur la « Crise en RDC : les voies de sortie ». Le programme prévoit également les interventions de plus d'une demi-douzaine de professeurs d'universités. L'auditoire, a précisé un communiqué de l'IRDH, sera

tellectuel congolais est hypnotisé, se plaint-il dans sa misère, ou, ne voit-il pas que ça ne va pas du tout ? », a expliqué cette ONG. Dans le second plan, la journée se veut être une occasion de discussion sur des pistes de solutions proposées par l'intellectuel congolais. « À se demander, finalement, qu'entend-on par intellectuel congolais ? Quel est le problème réel qu'on prétend qu'il ne voit pas ? Et quelles sont les pistes de solutions qui lui sont proposées

MOTS FLÉCHÉS N°161

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ABSENCE D'EFFORT	DOUCE FEMELLE	COURBÉE	ANCIEN MOYEN DE TRANSPORT	SA VITRINE EST ALLÉ-CHANTE	HYDROMEL BRETON	LIEU OÙ TROUVER DES ARCHIVES FILMÉES
EMMAIL-LOTER BÉBÉ	PATRO-NYME	VOLCAN DE SICILE	RELÂCHÉ	CONSI-DÉRÉS	DONNA EN EXEMPLE	
			COMPOSE UN RÔLE			
APPORT FINANCIER						
PÈRE DE MAIGRET				LOCALISA		
				PRIVAS DE SON MORDANT		
ANCIENNE CROÛTE TERRES-TRE	ARME DE JET			CABAS		DÉMAR-CHES
		CHEVAUX FAMILIERS				
		BOISSONS PARFU-MÉES			ÉCLAT DE RIRE	
PRÉNOM FÉMININ	ALLONGE			COMMUNE DU MORBIHAN		
	INQUIÉTÉE			DES MILLE-PATTES		
		CRIER TEL LE CHEVAL			LUNE INVISIBLE	
		RECRU-TÉES			CÉ N'EST PAS PLEIN SUD	
ÉTAT D'UN MÉDIUM	CHEF SUDIESTE		BOÎTES			TÊTE DE LINOTTE
	RAMÈNE À LA VIE		AVANT L'ANNÉE			
				CALIBRER UNE PIÈCE		
				ELLE DIRIGE DES MULETS		
DÉSERT DE SABLE		CASSÉ			ENLÈVE	
FILET DE SIESTE		COBALT AU LABO			PAPI	
			CRIMINEL BIBLIQUE	SECTEUR POSTAL		CUBITUS OU TIBIA
				FIN D'INFINITIF		LE PETIT SE VEUT DISCRET
CHERCHE UN ACCORD				ANCIENNE MONNAIE		IL FAIT PARTIE DE L'ATTRAIL DU GOLFEUR
ASSEM-BLÉE				DÉPASSE SATIMOTÉ		
		ROISSY OU ORLY				
HÉRITAGE	HUILE DANS LE PÉTROLE			TYPE QUI EST TOUT DÉVOUÉ		
		NEIGES ÉTER-NELLES			NE TOMBE PAS D'ACCORD	

SUDOKU N°161

>FACILE

			3	1		4		9
4		1		5	6			2
5	8		7			6		1
		6			9			4
			6	8	7			
8		2				3		
3	2			5		6	8	
	6		1	9		5		2
1	4		6	2				

>MOYEN

				2				1
			1	4				7 3
3		6	5	8		2		
2	6	8						9
		7				4		
	4					3	6	2
		3		5	2	1		6
8	5			1	4			
	9			7				

>DIFFICILE

	5	9			3	6		
					5	1	2	
	6			3				4
2		6		8				
6	4				2		7	
			4	3			1	
7				8			3	
	9	5	7					
	4	6			2		1	

MOTS CROISÉS N°161

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT

1. Propre à l'évêque. - 2. Drogue. Qui manquent de couleur. - 3. Cri de victoire. Répète sans cesse. - 4. Fabuliste. Célèbre école. - 5. Ne fait que passer. - 6. Pièce musicale. Jeu de quilles... Entre deux âges. - 7. Sans arrêt. Coutumes. - 8. Tailles hautes. - 9. Vieux moi. Partie de calice. - 10. On n'en trouve pas un en cas de ruine. Bien construit.

>VERTICALEMENT

A. Travailler à étaler. - B. Canard espagnol (El). Né dans les Alpes. Jeu avec des pions. - C. Ce qu'était la taille. Gaz lumineux. - D. Pronom réfléchi. Cinéaste d'origine autrichienne, auteur de *La Rue sans joie*. - E. Mites en terre dans l'espoir d'une récolte. - F. Proposition de prise de contrôle. Étaient traités à la spartiate. - G. Ornés. Plutôt Pie que Pierre. - H. Passage entre deux renforcements. Dialecte chinois. - I. Se jette dans l'océan Arctique. Combats singuliers. - J. Direction. Passée à tabac.

MOTS À MOTS N°161

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **S O R E** + **D U R E** = R \_ \_ \_ \_ \_
- ② **T A P E** + **H I E R** = \_ \_ \_ R \_ \_
- ③ **R O U E** + **A M E N** = \_ \_ \_ \_ \_ R \_

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°160

M	E	T	E	V	H						
G	U	E	P	A	R	D	S	E	P	E	
S	T	E	N	O	D	A	C	T	Y	L	O
Q	U	A	R	T	E	A	I	R	E	R	
L	V	I	N	C	O	R	A	N			
E	M	O	I	E	C	R	U	M	E	C	
A	B	E	R	S	E	T	U	I	E		
U	N	I	R	A	E	T	C	D	A	N	
E	S	C	A	T	H	U	E	E	S		
U	S	E	C	E	T	O	N	R			
T	R	O	P	R	U	S	E	E	S		
B	P	O	U	R	L	E	T	S	S	E	
A	C	C	R	O	S	E	P	T	L		
S	T	O	C	S	A	U	O	R	L		
I	R	A	I	I	N	S	E	C	T	E	
G	R	S	R	O	S	S	E	S	T	E	

MOTS CROISÉS N°160

M	O	N	E	G	A	S	Q	U	E
A	N	I	M	A	L	E	S	U	
R	U	M	E	N	T	S	A	R	
C	E	T	B	E	I	G	E		
H	O	S	T	I	E	D	E		
E	R	E	C	R	I	E	R	A	
P	E	P	I	E	R	E	G		
I	S	A	R	T	E	E	R		
E	T	R	E	S	S	E	V		
D	E	T	R	O	I	T	U	S	

SUDOKU N°160

1	3	5	6	4	9	7	2	8
8	4	2	7	3	1	5	9	6
7	6	9	2	5	8	1	3	4
4	8	7	1	9	2	6	5	3
6	9	1	3	7	5	8	4	2
2	5	3	4	8	6	9	7	1
9	2	8	5	6	3	4	1	7
5	1	4	8	2	7	3	6	9
3	7	6	9	1	4	2	8	5
5	6	3	9	2	7	1	8	4
1	9	4	3	8	6	7	5	2
7	8	2	1	4	5	3	9	6
9	5	6	7	3	8	4	2	1
8	2	1	6	9	4	5	7	3
3	4	7	2	5	1	8	6	9
4	7	9	8	6	3	2	1	5
6	3	8	5	1	2	9	4	7
2	1	5	4	7	9	6	3	8
9	8	6	2	3	5	1	7	4
1	4	7	9	6	8	5	2	3
3	2	5	1	4	7	6	8	9
6	5	3	8	1	4	7	9	2
4	9	8	6	7	2	3	5	1
2	7	1	3	5	9	8	4	6
5	6	9	4	8	3	2	1	7
8	1	4	7	2	6	9	3	5
7	3	2	5	9	1	4	6	8

MOTS À MOTS N°160

1/ ÉGALISER - 2/ STRATÈGE - 3/ CONFRÈRE.

## GUINÉE ÉQUATORIALE

## Punta Europa, le plus grand dépôt d'hydrocarbures d'Afrique

**L'infrastructure à ériger dans le pays aura pour vocation de desservir toute la sous-région Afrique centrale.**

Le dépôt va être construit à Punta Europa, sur l'île de Bioko, en Guinée équatoriale. L'annonce a été faite par le ministre équato-guinéen des hydrocarbures, Gabriel Obiang Lima, à la conférence Africa Oil and Power à Londres. Un contrat a été signé entre le gouvernement équato-guinéen et la société américaine.

Au terme de l'accord, Noble fournira du gaz extrait des champs d'Alen et d'Aseng pour sa conversion dans l'usine Atlantic Methanol, une des plus anciennes usines du pays d'Afrique centrale. Le nouveau gaz remplacera celui du champ de gaz et de condensat d'Alba, dont la production est en déclin.

En janvier 2015, la société nigériane Talveras Group a signé un contrat avec Malabo pour ériger le plus grand dépôt d'hydrocarbures du pays, dont la vocation sera de desservir toute l'Afrique centrale. La construction de dépôts de stockage revêt un caractère stratégique pour les pays qui visent à se mettre à l'abri de la volatilité des prix du marché. Les pays de la région, le Gabon, le Tchad et le Cameroun se positionnent déjà sur ce marché.

Noël Ndong

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## Cara prend la deuxième place du groupe C

**Il y aura fallu une défaite de Williamsville athlétic club face à Djoliba AC du Mali pour voir les Aiglons prendre la tête du groupe. Qu'à cela ne tienne, le nul d'un but partout concédé par l'équipe ivoirienne à Bamako fait monter toutefois le club congolais d'un cran.**

Williamsville AC est le nouveau leader avec quatre points et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), le nouveau dauphin avec trois points+2. Les deux premières places sont qualificatives pour les quarts de finale. Enyimba

FC, leader après la première journée, occupe désormais la troisième place avec trois points-1 devant le Djoliba (un point).

Lors de la prochaine journée, le 17 juillet, le Djoliba recevra le Cara pendant qu' Enyimba

sera aux prises à Williamsville AC. Dans le groupe A, Vita club de Kinshasa a pris la tête après sa victoire 3-1 sur Asec Minosas. Cette équipe compte désormais quatre points, soit un de plus que son adversaire. Le Raja de Casablanca qui a concédé un deuxième match nul 3-3 face à Aduana stars est au troisième rang avec deux points devant Aduana stars (un point). La prochaine jour-

née, Aduana stars recevra l'AS Vita club et l'équipe d'Asec Minosas sera, quant à elle, opposée au Raja de Casablanca. Dans le groupe B, Renaissance sportive Berkane a signé sa deuxième victoire en autant de matches en s'imposant sur le terrain de Uniao desportiva do Songo 2-0. Elle conserve la tête du groupe avec six points, suivie d'Al Masry club (quatre points) qui a tenu en échec Al Hilal du Soudan 1-1. Le club soudanais se classe troisième avec son tout premier point devant Uniao desportiva Do Songo (zéro point). Pendant la 3<sup>e</sup> journée, Renaissance sportive Berkane accueillera Al Masry club puis Al Hilal sera aux prises à Uniao desportiva Do Songo.

Dans le groupe D, USM d'Alger a conservé la première place avec quatre points malgré le nul de 0-0 sur le terrain de Gor Mahia du Kenya. Avec deux points, le club kényan se classe deuxième à égalité de points avec le Rayon sports de Rwanda qui a fait jeu égal 0-0 face à Young africains (un point). Le programme de la 3<sup>e</sup> journée prévoit Gor Mahia-Young africains et USM d'Alger-Rayon sports.

James Golden Eloué



Une séquence du match Cara-Enyimba/Adiac

## BRIN D'HISTOIRE

## Le Congo, tel qu'en lui-même

La cohorte qui se découvre soudain des talents de journalistes envahit la toile de ses insanités quotidiennes. Internet est un bel outil, lorsqu'il est utilisé à bon escient ; sinon c'est la catastrophe. Cette catastrophe qui se produit sous nos yeux. Internet peut être un outil merveilleux d'expression démocratique. Démocratique ne veut pas dire déverser son fiel sans discernement accréditant la bêtise et la crétinerie. Les réseaux sociaux ont l'indécence en modus vivendi. Mais en réalité, derrière ces troupes de choc qui vilipendent le pays sur la toile, se cachent quelques « assoiffés de pouvoir », comme on disait dans la défunte république marxiste léniniste. Le premier résultat de cet état de choses, le discrédit national, dont les auteurs n'ont pas conscience qu'il rejaillit à l'instar de celui qui crache en l'air. Ils poussent l'ignominie jusqu'à faire croire que le Congo est synonyme d'apocalypse. Il y a pire ailleurs. Quelle mauvaise foi !

Est-ce trop demander aux politiciens de taire leur mauvaise foi ? Je l'ai dit ici-même plusieurs fois. Quand ils sont aux affaires, ils sont capables, tels des derviches, de traverser des charbons ardents pour défendre le pouvoir auquel ils appartiennent. Défenestrés, ils passent sans gêne dans l'opposition. L'amitié résiste aux lots d'épreuves, de discordances et d'éloignement. Pas au

Congo. « Celui qui n'est plus ton ami ne l'a jamais été », pour citer Shakespeare. De même, certains opposants rejoignent les rangs du pouvoir sans le moindre état d'âme. Ces chinoiseries de la politique politicienne sont uniquement compréhensibles par les initiés à ces jeux troubles. « La politique, c'est d'abord le courage de ses convictions ». Seuls les esprits forts sont capables de convictions affirmées et assumées. Au Congo, la politique est un théâtre d'ombre. On avance masqué, prêt à tomber le masque quand une opportunité gratifiante se présente.

La politique congolaise est aussi une véritable tragi-comédie dans laquelle se nouent et se dénouent les alliances de circonstance, sans qu'on n'en comprenne les ressorts. On entendrait parler Néron en personne : « *J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer* ». Les alliances et les allégeances mobiles d'individus narcissiques sont des signes d'un désordre de la personnalité qui devrait inspirer la plus grande méfiance au public. En raison de leurs attitudes ondoyantes, les politiciens congolais décrédibilisent la politique et maintiennent le pays dans un quasi état d'urgence permanent. Ce qui arrange bon nombre de personnes qui se repaissent de cette instabilité.

En politique au Congo, le fair-play n'est pas la chose la mieux partagée. Acculé par un

contexte délétère, le gouvernement freine des quatre fers, utilisant des faux-fuyants pour éviter d'aborder frontalement la siccité financière qui secoue le pays depuis quelques temps. Avec la mauvaise foi du mauvais perdant, allant d'échec en échec dans ses multiples tentatives de déstabilisation du pouvoir en place, l'opposition s'en réjouit. Ruminant sur son sort de perdant, elle est prête à s'en remettre au premier illusionniste venu. Un cautère sur une jambe de bois. Un pays qui se livre ainsi au premier fakir de passage est à plaindre.

Le temps a renversé la table politique congolaise. De nombreux convives qui entretenaient l'illusion d'une alternative crédible dans ce pays sont déclassés ou simplement hors de ce monde. Ils ont quitté la scène. Dans les décombres de la salle à manger, ceux qui veulent se mettre à table n'ont pas de couvert. Ils s'ébrouent inutilement, perdant leur temps dans de vaines minauderies. Leurs rares « clients », de guerre lasse, s'en détournent. En effet, au Congo, « certains ont des alliés, d'autres des vassaux, d'autres encore des clients ». C'est hélas, la réalité dans ce pays où pendant les élections les « clients-électeurs » passent du meeting organisé par le pouvoir à ceux d'une opposition atomisée, incapable de faire front pour la conquête du pouvoir. Chacun joue sa carte personnelle. En vain. Les opposants, tenus à l'écart du sérail, sont montés dans un train qui ne

saurait conduire nulle part. Il est à l'arrêt. Leur lutte larvée d'égos rythme la vie politique nationale. Dommage, personne ne sort du lot pour incarner une possible alternance.

Dans le grand barnum politique congolais, tout semble irréel. A défaut de pouvoir changer les choses, « les opposants » s'époumonent pour retrouver par des voies de traverse, les ors de la République. Rien chez eux qui ressemble à une vision politique, à un projet. Ils sont en permanence dans l'autohypnose. Le combat politique, chez eux, est synonyme non de convaincre mais de faire croire. D'où, le recours compulsif aux réseaux sociaux, véritables déversoirs de leurs lubies.

Pour contrarier les ambitions de ces rêveurs, le président de la République doit construire la nouvelle cité des hommes avec de nouveaux paradigmes et du culot. Les choses urgent et l'impatience est perceptible dans la population. Le premier chantier est d'inculquer le sens de l'Etat aux milliers de politiciens pathétiques qui ont squatté l'univers politique congolais. Pour conduire le char de l'Etat, il faut en connaître les codes et les rouages. L'ambition et le forçage obsédé ne suffisent pas. Non plus, la chimère, l'exaltation puérile et l'incantation. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu